

MOURAD PREURE :
LE MARCHÉ PÉTROLIER
“ÉQUILIBRÉ, MAIS INCERTAIN”

Page 24

**DÉTOURNEMENT
AU CPA DE BOUIRA
LES
VICTIMES
RÉCLAMENT
LEUR ARGENT**

Page 6

ISSN : 1112-7449
MIDI
L'info, rien que l'info
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*
N° 3799 | Lundi 23 septembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**RÉVISION
EXCEPTIONNELLE DES
LISTES ÉLECTORALES
DÉBUT
DE
L'OPÉRATION**

Page 4

**SAÏD BOUTEFLIKA, LE GÉNÉRAL TOUFIK, LE GÉNÉRAL TARTAG
ET LOUISA HANOUNE DEVANT LE JUGE AUJOURD'HUI**

UN PROCÈS HORS NORMES

Page 3



**VÉHICULES D'OCCASION
IMPORTÉS**

**LE
MINISTÈRE
S'EXPLIQUE**

Page 6



JUSTICE

**LE PROCÈS
DE KAMEL CHIKHI
REPORTÉ
AU 6 OCTOBRE**

Page 3



11

*suspects dans un
homicide à Ouled-
Mendil interpellés
à Alger.*

32

*postulants à la
candidature pour
la présidentielle
du 12 décembre.*

38

*exposants algériens
présents à la Foire
internationale de
Marseille.*

Séminaire à Batna sur "Les enfants et l'environnement numérique"

Un séminaire international sur "Les enfants et l'environnement numérique entre diagnostic de la réalité et prospective", sera organisé les 28 et 29 septembre à Batna, a rapporté le club scientifique de l'Association locale des ouléma algériens. Selon le président du club et responsable de l'événement, Dr Belkacem Adouane, cette rencontre internationale "réunira des spécialistes venant de Jordanie, Tunisie, Liban, Maroc et de nombreuses universités du pays, ainsi que des représentants de la société civile et d'établissements scolaires". Les interventions au menu de cette rencontre, porteront sur quatre thèmes, à savoir "Les effets psychologiques et sociaux de l'environnement numérique sur l'enfant", "Le risque potentiel pour l'enfant à l'ère de l'environnement numérique" et "Les solutions probables à ce phénomène". Le quatrième volet portera sur le développement d'une vision prospective qui définira les méthodes d'évolution mentale de l'enfant à l'ère numérique et accélérera le développement technologique. En marge



de ce forum une exposition se tiendra sur les alternatives sociétales visant à sensibiliser les citoyens quant à l'importance d'adopter des activités axées sur la communication, la construction et le développement personnel, ainsi que la préservation et la valorisation des valeurs humaines.

Première réunion du jury du "Prix national de la ville verte 2019"



Le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables a organisé, mercredi, la première réunion du jury du concours du Prix national de la ville verte, dans sa deuxième édition 2019. Le jury se charge d'examiner et d'évaluer les dossiers de candidature des différentes communes participant

à ce concours, lancé le 5 juin 2018. L'Algérie "œuvre à la concrétisation d'un programme intégré dans le domaine de la protection de l'environnement, à travers un partenariat international fructueux et multiforme, susceptible d'accompagner son processus de développement", avait affirmé la ministre de l'Environnement, Fatima-Zohra Zerouati. Le Prix national de la ville verte "contribuera à développer une conscience environnementale chez le citoyen et le motivera à préserver les espaces verts, avec la collaboration des assemblées populaires communales", avait-elle soutenu. La ville de Sétif avait remporté le premier Prix national de la ville verte (2018), dans sa première édition, d'une valeur de 10 millions de dinars, tandis que le deuxième prix est revenu à Tlemcen et le troisième à la ville de Médéa. Le jury du concours avait reçu 128 dossiers de 35 wilayas participantes, dont 11 villes ont été sélectionnées représentant 9 wilayas.

Nettoyage du fond marin au port d'Azeffoun

Des opérations de nettoyage du fond marin au port d'Azeffoun et de tri des déchets à Tigzirt ont été lancées dans ces deux localités côtières de la wilaya de Tizi-Ouzou pour préserver l'environnement sur la bande littorale. A Azeffoun, le club sub-aquatique Tizi-Plongée, a organisé la troisième édition de l'opération "Port propre" pour le nettoyage du fond marin du port d'Azeffoun, en collaboration avec le divisionnaire des ports de Tizi-Ouzou et la participation d'autres clubs de plongée de Boumerdès et d'Alger, dont Delphine, l'étoile de mer, Dzira et El-Mordjane. Une soixantaine de volontaires ont participé à cette action à laquelle ont également pris part des éléments de la protection civile et de la marine nationale. Une quantité énorme de déchets, notamment plastique, dont un nombre impressionnant de pneus. Il y avait aussi des bouteilles, des couverts, des chaises, des tapis et même un frigo. La quantité de déchets retirée du fond marin, soit l'équivalent de quatre tracteurs remplis, est moins importante que celle enlevée en 2018 où cinq tracteurs ont été remplis d'objets divers sur le même site. Cette baisse est le fruit du travail de



la sensibilisation effectuée par son association en collaboration avec d'autres associations et organismes. Chaque opération de nettoyage du port est accompagnée par une large campagne d'information et de sensibilisation sur la préservation du milieu marin.

Des canards accusés de... caqueter trop fort

Après le coq Maurice qui chante trop tôt sur l'île d'Oléron, c'est au tour d'une cinquantaine de canards et d'oies d'être accusés, à Soustons dans les Landes, de caqueter trop fort. Leur propriétaire doit comparaître en justice devant le tribunal de Dax, mais selon les deux parties, le procès devrait être renvoyé.

La propriétaire des volailles, qui habite Soustons depuis plus de trente ans, élève une cinquantaine de canards et d'oies dans ce lieu situé en pleine campagne, à moins de 300 mètres de l'étang de Hardy.

Les plaignants ont fait venir un acousticien qui a préconisé de déplacer l'enclos et construire un mur.

Il voyageait avec un lance-missiles... dans sa valise

La sécurité d'un aéroport américain a fait une curieuse découverte dans une valise enregistrée en soute : un lance-missiles, que son propriétaire a voulu faire passer pour un simple souvenir du Koweït.

Le lance-missiles a été confisqué à l'aéroport international de Baltimore-Washington, à une heure de la capitale américaine, a annoncé la porte-parole de l'agence fédérale chargée de la sécurité dans les transports. Son propriétaire, un Texan, a expliqué qu'il rapportait un souvenir du Koweït. L'homme a expliqué aux autorités qu'il était militaire de profes-

D
I
X
I
t

ABDELAZIZ BELAID

"L'Algérie traverse une situation qui est le fruit d'agissements de personnes qui ont mal géré les biens et deniers publics, et qui nous laisse aujourd'hui un très lourd passif."

PROMOUVOIR LES WILAYAS DU SUD ET DES HAUTS-PLATEAUX

Le gouvernement déterminé

Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a affiché, à Alger, la détermination du gouvernement à promouvoir les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour réduire les disparités en termes de développement.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Nous avons décidé "d'axer l'effort national aujourd'hui sur la promotion de ces zones et l'habilitation de leurs infrastructures pour la réduction des disparités en matière de développement, à l'échelle nationale", a indiqué le Premier ministre dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, à l'ouverture de la Conférence nationale sur "Le renforcement de la santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux". Soulignant que la "composante géographique et démographique des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pose des enjeux doubles, au vu des longues distances et de la rudesse des conditions climatiques", le Premier ministre a affirmé que "les nouvelles politiques d'aménagement du territoire sont venues apporter des solutions réglementaires innovées émergentes, citant à ce propos la création de wilayas déléguées".

La politique nationale d'aménagement du territoire repose sur la restructuration radicale et le développement des espaces des Hauts-Plateaux et du Sud, notamment en



termes de "rééquilibrage territorial et traitement des disparités", a-t-il souligné, mettant l'accent sur l'impératif de doter ces espaces de moyens garantissant leur développement pour permettre la sédentarisation de leurs populations. A ce propos, M. Bedoui a prôné l'adaptation de la réglementation aux réalités du terrain afin d'élargir et approfondir l'effort de développement, notamment dans le domaine de la santé publique, en focalisant sur le rapprochement des services médicaux des citoyens. "Aujourd'hui, nous devons reconnaître, à travers un état des lieux, que le système de santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux n'est pas à la hauteur de nos aspirations, en tant que pouvoirs publics, ni à celles des citoyens qui ont droit à des prestations sanitaires globales, accessibles et de qualité, à l'instar de toutes les régions du pays", a-t-il déclaré.

"Il n'est plus possible de continuer avec

une situation enregistrant autant d'insuffisances et d'entraves, il faut engager une transition rapide et méthodique pour promouvoir le secteur de la Santé dans ces wilayas, loin des promesses et slogans vains", a-t-il ajouté. Pour ce faire, M. Bedoui a exhorté les cadres de la Santé à travailler ensemble pour "un nouveau socle de réformes afin de définir les grands contours d'une feuille de route réalisable et réaliste, scientifiquement et pragmatiquement". Dans le même ordre d'idées, le Premier ministre a estimé que "les aspirations au changement exprimées par notre peuple sont, dans leur globalité, une responsabilité qui nous incombe, en tant que pouvoirs publics et en tant que professionnels du secteur" de relever avec efficacité et sérieux, affirmant que "le terrain est là pour montrer le degré de réalisation de nos objectifs et nos stratégies".

A cette occasion, M. Bedoui s'est félicité

de la coopération entre les établissements hospitaliers civils et militaires, notamment en termes d'augmentation du nombre d'hôpitaux mixtes, ainsi que dans le domaine de la radiothérapie à Tamanrasset et à Ouargla, outre les jumelages entre l'Agence nationale des greffes (ANG) et l'hôpital militaire de Constantine, le CHU de Bab El- Oued et l'hôpital mixte de Tindouf. "Fidèle à ses traditions, puisées de son glorieux passé de la Guerre de libération, notre Armée populaire nationale n'a ménagé aucun effort pour venir en aide aux services civils de la santé dans les zones enclavées, notamment frontalières, et dans des conditions climatiques des plus rudes", a-t-il ajouté. Soulignant que l'ANP a toujours été au premier rang en mobilisant tous ses moyens techniques et humains pour servir nos citoyens et alléger leurs souffrances, "illustration de sa profondeur populaire et du devoir d'accompagnement qui le mû ainsi que son commandement clairvoyant", le Premier ministre a estimé que "partant, notre Armée est digne de toute notre considération et reconnaissance pour son dévouement au service des enfants de sa Patrie à travers les prestation de services sanitaires modernes et de qualité". "Les centres hospitaliers mixtes et les services de santé spécialisés et divers qu'elle offre témoignent de l'ancrage de ces traditions parmi les éléments de notre Armée", a-t-il conclu.

L. B.

SAÏD BOUTEFLIKA, LE GÉNÉRAL TOUFIK, LE GÉNÉRAL TARTAG ET LOUISA HANOUNE
DEVANT LE JUGE AUJOURD'HUI

Un procès hors normes

C'est un procès hors normes qui s'ouvre aujourd'hui au tribunal militaire de Blida où seront normalement jugés, Saïd Bouteflika, le général-major Mohamed Medienne, dit "Toufik", tout puissant chef des services de sécurité algériens (DRS), jusqu'à septembre 2015, le général Athmane Tartag dit "Bachir", conseiller à la présidence de la République et patron de la Direction de services de sécurité (DSS) jusqu'au 4 avril 2019 et enfin Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs. Les quatre prévenus qui seront dans le même box des accusés lundi, puisqu'il s'agit de la même affaire, seront poursuivis pour "atteinte à l'autorité de l'Armée et complot contre l'autorité de l'État", selon le communiqué du procureur

du tribunal militaire de Blida, datant du 5 mai dernier, jour d'arrestation de Saïd Bouteflika, le général Toufik et le général Tartag, qui sont incarcérés à la prison militaire de Blida, alors que Louisa Hanoune est arrêtée le 9 mai, date de sa mise en détention à la prison civile de Blida. Les quatre prévenus, accusés "d'atteinte à l'autorité de l'Armée et complot contre l'autorité de l'État" ont organisé deux réunions secrètes les 27 et 31 mars, à la résidence d'État Dar el-Afia pour "examiner la situation politique du pays", selon Rachid Khane, un des avocats de Louisa Hanoune. Mais selon l'entourage du chef d'état-major de l'Armée, Ahmed Gaïd Salah, cette réunion avait pour objet son limogeage pour être remplacé par un haut

gradé de l'Armée, proche du clan Bouteflika, favorable à l'instauration de l'État de siège pour interdire les manifestations dont les animateurs refusent un cinquième mandat pour le Président Bouteflika. L'ouverture de ce procès intervient une semaine juste après que l'instruction soit achevée, selon un communiqué du procureur militaire de Blida et l'audience ne devrait pas aller au-delà de trois jours, selon un des avocats de Louisa Hanoune. Selon les articles l'article 248 du code de la justice militaires sur lequel le procureur s'est appuyé pour les mettre en détention préventive, les quatre mis en cause encourrent des peines allant de 5 à dix ans de prison.

R. N.

JUSTICE

Le procès de Kamel Chikhi reporté au 6 octobre

Le procès en appel de Kamel Chikhi, dit "el bouchi", impliquant également douze autres prévenus dans l'affaire de malversations dans le foncier immobilier, vient d'être reporté, ce dimanche, par le tribunal de Sidi- M'hamed.

C'est la deuxième fois de suite qu'il reporté, à la demande de l'un des avocats

des prévenus au motif que ce dernier n'ait pas consulté le dossier de son mandant et que le juge a agréé, tout en fixant la nouvelle date du procès au 6 octobre prochain. Pour rappel, Kamel Chikhi et ses acolytes ont été condamnés à des peines allant de quatre à dix ans de prison assorties d'amendes, en première instance pour "cor-

ruption en vue de l'obtention de livrets fonciers et d'actes de propriété pour ses promotions immobilières".

A noter que Chikhi est également accusé dans la désormais célèbre affaire des 701 kilogrammes de cocaïne, éventée au large d'Oran en 2018.

R. N.

INDÉPENDANCE DES ÉLECTIONS

L'Anie dément avoir élu domicile au niveau du palais du Gouvernement

L'Autorité nationale indépendance des élections (Anie) a démenti avant hier des informations de presse prétendant qu'elle avait élu domicile provisoirement pour ses premières réunions au niveau du palais du Gouvernement. L'autorité apporte un démenti formel à cette assertion et précise qu'elle n'a jamais occupé un quelconque espace du siège du Gouvernement pour quelque période que ce soit et que son siège est au palais de Nations. Le chef de l'État Abdelkader Bensalah a procédé le 14 septembre courant à la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections.

Cette Autorité permanente et indépendante jouit du statut de personne morale et de l'indépendance administrative et financière. Elle a pour mission de "concrétiser et approfondir la démocratie constitutionnelle et promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir". Son siège se situera à Alger avec des antennes au niveau local et auprès de la communauté nationale à l'étranger. Elle veillera "à la préparation, à l'organisation, à la gestion, à la supervision et à la surveillance des élections". En matière de surveillance des élections, l'Autorité veille à garantir "la transparence et la régularité" du scrutin lors des étapes de sa préparation et de son organisation.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE
DU 12 DÉCEMBRE

Abdelaziz Belaïd annonce sa candidature depuis Tamanrasset

Le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaïd, a annoncé officiellement, avant-hier soir depuis Tamanrasset, sa candidature à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019. Lors d'un meeting populaire organisé à la maison de la culture de Tamanrasset, M. Belaïd a affirmé que sa candidature à la prochaine présidentielle "n'est nullement motivée par un désir de pouvoir ou d'argent", ajoutant que cette décision émane de son parcours de militant en tant que citoyen appartenant à la génération de l'Indépendance, et qui le qualifie, a-t-il dit à "assumer la responsabilité d'édification du pays". Il a appelé, dans ce sens, les militants de sa formation politique à aller aux urnes et à contribuer à l'opération de surveillance de ces élections.

Affirmant que l'Algérie traverse une situation qui est "le fruit d'agissements de personnes qui ont mal géré les biens et deniers publics, et qui nous laisse aujourd'hui un très lourd passif", il a exhorté tous les Algériens à faire preuve de patriotisme pour préserver l'avenir du pays. Le Front El Moustakbel "n'a de cesse de mettre en garde contre ces pratiques", a ajouté M. Belaïd qui a estimé que le peuple algérien "a exprimé, à travers le Hirak, l'atteinte à sa dignité et sa volonté de la défendre".

Rappelant que son parti "a été parmi les premières formations politiques à plaider pour le respect de la Constitution", il a apporté le soutien du Front El Moustakbel à l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), en dépit de "réserves" formulées, par lui, à ce sujet.

Par ailleurs, le président du Front El Moustakbel a mis l'accent sur l'importance du dialogue et sa nécessité pour parvenir à une solution, qui constitue, a-t-il dit, "la voie idoine pour arriver à des élections où le dernier mot revient aux urnes".

Estimant que "l'absence de confiance sur la scène politique constitue aujourd'hui l'un des problèmes majeurs, que doit relever le discours politique engagé", il a soutenu que l'Etat Algérien "dispose d'un grand potentiel de jeunes dans lequel il faut investir pour lui redonner l'espoir".

Après avoir prôné la "poursuite de l'édification d'une Algérie basée sur de nouvelles approches économique et politique avec la participation de tous", il a affirmé que l'élection est la seule solution pour faire face aux grands défis économiques posés par des circonstances politiques.

Pour M. Belaïd, le futur nouveau président de la République doit ouvrir des chantiers socio-économiques pour la construction de solides institutions, saluant à cette occasion le rôle de l'Armée populaire nationale (ANP) qui a accompagné le Hirak, depuis le début, et qui a su préserver la stabilité du pays, appelant le peuple à "rester solidaire de l'institution militaire".

R. N.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

Début de l'opération

La révision exceptionnelle des listes électorales a commencé hier et se poursuivra durant 15 jours, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du président de la République devant se tenir le 12 décembre prochain.

PAR RACIM NIDAL

Une révision exceptionnelle "des listes électorales est ouverte à compter du dimanche 22 septembre 2019 et sera clôturée le dimanche 6 octobre 2019", stipule le décret présidentiel signé le 15 septembre par le chef de l'État, Abdelkader Bensalah.

En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'Autorité nationale indépendante des élections, créée en vertu d'une nouvelle loi organique, a invité les citoyennes et citoyens, non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de lieu de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de la commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence, la demande d'inscription devant être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité, l'autre la résidence. Les bureaux de la commission chargée de la révision des listes des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine, de 9h à 16h30, à l'exception du vendredi. Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger doivent, pour leur part, se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour s'inscrire. La loi organique relative au



régime électoral, qui vient d'être amendée, place le fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections. Elle prévoit, selon l'article 23, d'accorder à cette instance la responsabilité d'élaborer et de réviser les listes électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire par une commission communale placée sous sa supervision.

L'Autorité nationale indépendante des élections est investie de "la charge de préparer les élections, les organiser, les gérer et les superviser, et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions, ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononce sur le contentieux électoral, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à l'annonce des résultats provisoires". Elle prend également toutes les mesures et dispositions pour garantir la préparation et l'organisation des élections "en toute intégrité, transparence et impartialité, sans discrimination entre les candidats".

Conformément à la loi, l'Autorité à les prérogatives de tenir le fichier national du corps électoral, des listes électorales communales et des listes électorales de la communauté nationale à l'étranger, de les actualiser de manière permanente et périodique, de réceptionner les dossiers de candidature d'élection du président de la République et de statuer en accord avec les dispositions de la loi organique relative au régime électoral et d'annoncer les résultats provisoires des élections. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi, a affirmé que cette instance "dispose de toutes les garanties pour une réelle pratique de la citoyenneté et jouit des critères d'autonomie et de compétence". "Avec l'avènement de l'Autorité, toutes les pratiques non conformes à des élections intègres se dissiperont. La loi punira ceux qui s'immisceront dans les prérogatives dont l'Autorité a héritées des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice concernant les élections", a-t-il déclaré.

R. N.

INDÉPENDANCE DE LA MAGISTRATURE

Amendement impératif et immédiat du cadre juridique

Le Syndicat national des magistrats (SNM) a mis en avant, depuis Tipaza, l'impératif amendement "immédiat" du cadre juridique régissant le pouvoir judiciaire afin de "mettre un terme à l'hégémonie du pouvoir exécutif".

Dans un communiqué final sanctionnant les travaux de la première session du Conseil national du SNM, signé par son président, Issaâd Mabrouk, les participants ont critiqué "les textes en vigueur" régissant le secteur de la Justice, estimant qu'ils "consacrent l'hégémonie du pouvoir exécutif sur la Justice, et que reflète clairement le statut de la magistrature et la loi organique fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de magistrature".

"Contrairement à ce qui est propagé au sein de l'opinion publique, le cadre juri-

dique régissant l'action du pouvoir judiciaire n'a de cesse empêché l'instauration de l'État de droit, qui est une revendication populaire et élitiste pressante", affirme le communiqué.

"La consécration de l'indépendance effective de la magistrature passe par la concrétisation de deux points, le premier concerne l'amendement immédiat du cadre juridique relatif au pouvoir judiciaire", ajouté le SNM qui indique, à ce propos, "avoir entamé la préparation de projets de loi régissant l'action de la magistrature, en axant ces amendement sur la rupture avec les textes ouvrant la voie à la violation de ses prérogatives au profit du pouvoir exécutif".

"Le second point a trait à la prise en charge immédiate de la situation sociale et matérielle des magistrats, en leur offrant les conditions appropriées garan-

tissant leur dignité en adéquation avec les missions sensibles qui leur incombent, les obligations qui leur sont imposées et les sacrifices qu'ils consentent", explique encore le SNM.

Dans leur communiqué final, les membres du SNM ont fait état de la décision "unanime d'emprunter la voie de l'escalade, suivant les méthodes convenues, en tant que seul et unique moyen d'imposer les exigences de l'indépendance (de la magistrature) au plan juridique et matériel", appelant à l'annonce, sans retard, du mouvement annuel du corps des magistrats.

En conclusion, le SNM a affiché sa détermination à "user de tous les moyens juridiques face à toute atteinte, quels qu'en soient le type ou l'origine, à l'appareil judiciaire ou à ses membres".

R. N.

PRATICIENS SPÉCIALISTES EXERÇANT AU SUD

Le salaire multiplié par deux et demi

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui a annoncé, à Alger, la multiplication par deux et demi du salaire des praticiens spécialistes de la santé publique exerçant dans les wilayas du Sud, par rapport à celui de ceux exerçant dans le Nord, outre la généralisation de la prime du service civil.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Dans une allocution lue par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune à l'ouverture de la Conférence nationale sur "Le renforcement de la santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux", Bedoui a fait état également de "la généralisation de la prime du service civil avec l'attribution d'une allocation de 7 % du salaire de base pour chaque jour de travail, à ajouter aux frais de mission, appliquée sur quinze jours environ/mois pour chaque fonctionnaire du secteur de la Santé concerné par cette activité".

Dans le même contexte, Bedoui a annoncé la mise en place d'un système incitatif, au titre du PLF 2020, au profit des médecins privés, des pharmaciens et des laborantins désirant exercer au Sud, en bénéficiant, a-t-il dit, de "différents mécanismes de soutien public,



d'exonération de taxes et d'impôts, ainsi que de bonification de taux d'intérêts et d'autres facilitations pour l'accès au foncier".

Qualifiant ces mesures d'" inédites ", le ministre a affirmé qu'elles "améliorent l'attractivité des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, pour professionnels de la Santé qui doivent comprendre que leur avenir se construit également dans le Sud et non pas unique-

ment au Nord". Nous "voulons à travers toutes ces mesures assurer une couverture sanitaire globale en vue de combler le déficit dans les différentes spécialités, alléger les souffrances des citoyens et leur éviter de parcourir de longues distances pour bénéficier de soins", a-t-il ajouté.

Concernant l'amélioration de la qualité des prestations de santé prodiguées, le Premier ministre fait part "de la signature de

117 conventions de jumelage englobant toutes les spécialités dont 97 dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, outre l'ouverture de 198 postes budgétaires pour l'accès à la formation spécialisée au profit des jeunes médecins généralistes en particulier, ceux âgés de moins de 40 ans, ayant assuré un service effectif pour une durée de 5 ans, au niveau de 9 wilayas du Sud, avec une moyenne de 22 postes pour chaque wilaya".

Il s'agit des wilayas d'Adrar, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, El-Oued et Ghardaïa, à condition que cette mesure touche 9 spécialités prioritaires et très demandées par les citoyens, à savoir : génécologie-obstétrique, réanimation et anesthésie, médecine interne, chirurgie pédiatrique, chirurgie orthopédique et traumatologique, imagerie médicale et radiologie, pédiatrie et chirurgie générale.

R. R.

74^E SESSION ORDINAIRE DE L'AG DE L'ONU

Sabri Boukadoum conduira la délégation algérienne

Le ministre des Affaires étrangères (MAE), Sabri Boukadoum, "dirigera la délégation algérienne qui prendra part aux travaux de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale (AG) de l'Organisation des Nations unies", a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Placée sous le thème "Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre les changements climatiques et l'inclusion", cette session annuelle, qui se tiendra du 23 au 27 septembre, abordera "les nombreuses questions internationales inscrites à son ordre du jour et portant sur la paix et la sécurité, le droit international ainsi que le développement", précise le document du MAE. Sur place, le chef de la

diplomatie, aura d'intenses activités. En effet, et outre sa participation au débat général, il représentera l'Algérie au Forum mondial de lutte contre le terrorisme, au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, au Sommet de l'action pour le climat, à la réunion de haut niveau pour la couverture sanitaire universelle et au dialogue de haut niveau sur le financement de développement, ajoute le communiqué.

Boukadoum coprésidera, également, deux réunions thématiques de haut niveau, portant sur le Mali et la 11^e Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. De même, il participera à plusieurs réunions ministérielles de coordina-

tion prévues dans le cadre des groupements et organisations dont l'Algérie fait partie, comme le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la coopération islamique, le Groupe des 77 et la Chine, et de la Ligue des États arabes.

Enfin, la même source souligne que Sabri Boukadoum aura des entretiens bilatéraux avec Tijjani Muhammed-Bande, président de l'Assemblée générale et Antonio Guterres, secrétaire général de l'Onu, ainsi qu'avec de nombreux chefs de délégation de pays partenaires sur des questions bilatérales et internationales d'intérêt commun.

R. N.

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL

Le gouvernement y renonce définitivement

Le financement non conventionnel, un mécanisme financier présenté par l'ancien chef du gouvernement Ahmed Ouyahia comme une alternative, pour échapper à l'endettement extérieur, aura fait long feu. Le Premier ministre Noureddine Bedoui a en effet annoncé à Alger la décision des pouvoirs publics de renoncer définitivement à ce mode de financement qu'on appelle communément "la planche à billets". Dans une allocution, lue en son nom par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune, à

l'ouverture de la Conférence nationale sur le renforcement de la prise en charge sanitaire dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, M. Bedoui a fait état de "l'abandon définitif du financement non conventionnel". "Ce sont là les lourdes responsabilités que chacun de nous doit assumer pour la préservation des chances et droits des futures générations, qui ne doivent aucunement être hypothéqués", a-t-il défendu, selon le compte rendu de l'APS. Le Premier ministre a ajouté que le gouvernement "œuvre, dans ce cadre, à la préservation de la situation financière de

l'État et de ses institutions, notamment en cette période décisive et cruciale qui implique pour nous tous, responsables et citoyens, d'être à la hauteur des défis et enjeux posés".

"Notre État-continent est à la croisée des chemins pour un décollage vers un lendemain meilleur dans tous les domaines vitaux, en concrétisation d'un développement équilibré et de l'équité dans la prestation de services au profit de tous les citoyens", a-t-il encore souligné.

R. N.

ACCIDENT MORTEL
DE OUED-RHIOU

Le policier impliqué en détention provisoire

Le parquet général près le tribunal de Relizane a rendu public hier un communiqué relatif à l'accident qui a coûté la vie à un jeune homme de quinze ans et qui a provoqué des émeutes ayant fait deux morts parmi les contestataires à Oued-Rhiou.

Le parquet général informe l'opinion publique que le policier qui conduisait sa voiture personnelle et qui a percuté le jeune conducteur de la moto a été placé en détention provisoire aujourd'hui 22 septembre 2019.

Le policier répondant aux initiales de S. A., âgé de 28 ans a été présenté devant le juge d'instruction pour homicide involontaire conformément aux articles 288 et 442 du code pénal, suite à l'accident de la route mortel dans lequel il est impliqué. L'accident a coûté la vie à un jeune de quinze ans et a causé des blessures d'une certaine gravité à un autre jeune âgé de 24 ans.

INTOXICATION
ALIMENTAIRE À ORAN

121 personnes dont 23 enfants victimes

Pas moins de 121 personnes dont 23 enfants ont été victimes d'intoxication alimentaire dans la wilaya d'Oran, selon un site d'information.

Toujours selon la même source, 7 enfants ont été gardés sous surveillance médicale dans le service pédiatrie. Des sauces périmées seraient à l'origine de l'intoxication. Les sauces en question ont été consommées dans deux restaurant "Fast Food" dans deux quartiers différents mais qui appartiennent à un seul patron.

Les urgences médicales ont été débordées par l'arrivée d'une centaine de personnes atteintes d'intoxication. Les 121 cas enregistrés à Oran posent encore une fois la question sur l'hygiène dans les "Fast Food".

R. N.

DES BARRAGES TOUCHÉS PAR LA POLLUTION

Le niveau d'alerte enclenché

Des barrages seraient touchés par une pollution depuis déjà des mois. Selon la direction du contrôle au ministère des Ressources en eaux, l'alerte a été donnée pour évaluer les risques. Mais la grande menace est toutefois à écarter.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Certains barrages, dont celui de Taksebt, font l'objet ces derniers temps d'une pollution qui peut engendrer des risques sur la santé. En effet, la direction des ressources en eau de Tizi-Ouzou a alerté les autorités sur "la découverte d'importants poissons morts dont des barbots, carpes et anguilles". Après étude, il s'est avéré que certains rejets industriels ont contaminé les canalisations débouchant vers les barrages. Mais cela ne s'arrête pas uniquement au barrage de la région de Kabylie puisque d'autres petits barrages et retenues collinaires ont été affectés par la présence d'eaux de saumure qui découlent principalement des sels industriels rejetés et qui sont un poison toxique pour les eaux. Le ministère des Ressources en eau a pris la situation en main en établissant un niveau



d'alerte en attendant les mesures qui doivent être prises incessamment. On apprend selon une source du même ministère que "ce niveau de vigilance a été établi depuis quelques jours et la menace d'une contamination à grande échelle est à écarter". Il s'agit de se pencher du côté des barrages qui sont implantés à proximité des zones industrielles et de conforter leur nettoyage et leur niveau d'envasement indique la même source. Le ministère mobilise d'ores et déjà ces

équipes pour voir le taux d'incidence des déchets liquides et leur toxicité sachant que la loi interdit toute construction d'un barrage près d'une zone d'habitation ou sites d'industrie. Néanmoins, les responsables du secteur reconnaissent que "certains déchets spécifiques doivent être déclarés par les industriels afin d'éviter la contamination des nappes phréatiques". Le problème généré par ces déchets est celui de leur envasement, constituant des boues toxiques pour les eaux des barrages.

Pour parer à d'autres risques de contamination, les autorités ont mis en place un système de détection par satellite des grandes retenues collinaires et des barrages. Pour ce qui est de l'envasement, celui-ci toucherait 10 % des barrages alors que ce taux était élevé par le passé. L'Algérie qui perdait des millions de mètres cubes d'eau par an à cause de ce fléau, espère rattraper le retard avec la création de bassins versants qui peuvent stocker et économiser des quantités supplémentaires d'eaux.

F. A.

IMPORTATION DE VÉHICULES D'OCCASION

Le ministère s'explique

Les conditions d'importation par des particuliers de véhicules de moins de trois ans d'âge sont l'objet de vifs débats au sein de la société, certains nationaux jugeant que "le pays n'a pas à servir de déversoir aux rebuts des pays", d'autres craignant que l'achat d'une automobile ayant déjà roulée ne "nécessite des coûts abusifs que les moins nantis parmi eux ne pourraient supporter". Passant outre ces préoccupations, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, signale que, "sous certaines conditions, les véhicules d'occasion ne sont pas interdits à l'importation", dans le monde. S'exprimant, hier, à un journaliste de la chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci déclare à propos des véhicules montés en Algérie, que se pose la question de leur coût. Pour lui, en "autorisant

l'importation d'automobiles ayant déjà roulé on crée un marché concurrentiel", laissant le choix aux citoyens, soit d'en acquérir un qui a déjà roulé, soit de faire l'acquisition d'un véhicule neuf monté localement. Il explique que la décision prise par le gouvernement d'ouvrir le pays aux véhicules d'occasion ramenés de l'étranger, l'a été pour inciter l'industrie automobile en Algérie à se placer "dans la chaîne des valeurs mondiales". Pour autant, tient-il à préciser, il n'est pas question "d'importer n'importe quoi", rappelant que les voitures importées doivent, en plus de présenter les conditions de sécurité maximum, rouler à l'essence et être adaptables au GPL. Le représentant d'une association de protection des droits des consommateurs, Hassan Menouar,

observe d'emblée que l'ouverture du marché de l'automobile d'occasion "n'apportera rien à l'économie nationale". Pour lui, si l'État est parti sur des investissements de l'industrie de montage de véhicules, "il faut qu'il continue" sur cette voie et non pas qu'il "retourne en arrière et peine" ainsi les investisseurs. Selon lui, l'accès à un véhicule d'occasion n'est pas rentable sachant, déclare-t-il, "qu'il ne pas coûter moins de 10.000 euros" et qu'outre son prix d'achat il nécessitera le paiement de frais pour son transport et celles de taxes douanières. L'auteur de cette enquête rappelle, par ailleurs, que "l'importation des véhicules d'occasion est prévue dans le projet de Loi de finances de 2020 lequel est appelé à être prochainement discuté au sein de l'APN".

R. N.

DÉTOURNEMENT AU CPA DE BOUIRA

Les victimes protestent et réclament leur argent

Des dizaines de victimes du détournement de fonds au Crédit populaire algérien (CPA) de Bouira ont observé hier un sit-in devant le siège de cet établissement bancaire pour réclamer leur argent détourné. Les protestataires, des entrepreneurs et autres notables de la région, ont organisé cette "énième" action de protestation afin de réitérer leur appel à l'accélération des procédures judiciaires afin qu'ils puissent récupérer leur argent, dont le montant détourné est estimé à 30 milliards de centimes et plus de 100.000 euros, selon les chiffres donnés auparavant par les services de la police.

"Nous voulons notre argent, c'est tout. La justice doit agir", a réclamé un groupe de protestataires en colère. Les manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles était écrit "Rendez-nous notre argent", "la justice doit nous indemniser" et "les victimes de la Issaba en détresse".

Les manifestants ont expliqué à la presse qu'aucune décision ou mesure n'a été prise depuis l'éclatement de ce scandale au CPA de Bouira.

Pour rappel, une enquête avait été ouverte par les services de sécurité de la wilaya de Bouira qui avaient été destinataires en janvier dernier de plaintes liées à des anomalies dans plusieurs comptes bancaires au niveau du CPA de Bouira. L'enquête a permis d'ailleurs l'arrestation en quelques jours seulement de 12 individus suspectés d'implication dans cette affaire.

R. N.

SNTF

Vers l'ouverture d'une nouvelle desserte Touggourt-Alger

Des démarches sont entreprises par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour l'ouverture d'une nouvelle desserte reliant Touggourt à Alger, a-t-on appris auprès des responsables locaux de l'entreprise.

"La mise en service de cette ligne entre dans le cadre du programme de développement de la SNTF visant à améliorer la qualité des prestations destinées à sa clientèle", a affirmé à l'APS le chef de la gare ferroviaire de Touggourt, Lotfi Hadj Saïd. Une étude concernant notamment les aspects techniques et économiques a été retenue pour garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des installations et "évaluer la rentabilité commerciale de cette desserte qui sera desservie par un train de longues distances offrant des compartiments couchettes de 1^{re} et 2^e classes", a expliqué M. Hadj Saïd.

Dans son trajet, l'autorail transitera par plusieurs gares, telles que Biskra, Aïn-

Touta (Batna) et Bordj-Bou-Argeridj en aller-retour.

La gare de Touggourt dispose actuellement d'une ligne express vers Constantine, desservie par un train Coradia d'une capacité totale de 254 sièges, dont 60 en première classe, et assurant 3 voyages par semaine (aller et retour) entre Touggourt et Constantine via Biskra, Batna, El-Gourzi et El-Khroub.

Concernant l'extension du réseau ferroviaire dans la wilaya d'Ouargla, les travaux du projet de la nouvelle ligne reliant Touggourt à Hassi-Messaoud, dont le coup d'envoi officiel avait été donné en janvier 2013, enregistrent un avancement "appréciable", selon la direction locale des transports (DT).

D'une longueur de 150 km (96 km voie unique et 54 km double voie), cette ligne ferroviaire en cours de réalisation entre Touggourt et Hassi-Messaoud, via la ville Nouvelle de Hassi-Messaoud y compris sa

zone d'activité logistique (Zal), est appelée à insuffler une nouvelle dynamique au développement socio-économique de la région Sud-est du pays.

Cette ligne ferroviaire, qui englobera sur son tracé (150 km), 3 gares pour voyageurs et 1 autre de marchandises, en plus d'1 atelier de maintenance et une vingtaine d'ouvrages d'art, fait partie de la future boucle ferroviaire Sud-Est projetée dans le cadre du Schéma directeur national des infrastructures.

Composée de 4 lignes principales desservant les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et El-Oued, la boucle Sud-Est, avec une vitesse de 220 km/h pour les trains de voyageurs et de 100 km/h pour ceux de transport de marchandise, a pour objectif d'assurer l'extension, le maillage et l'interconnexion des lignes existantes, en plus du désenclavement de la région.

R. N.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Une feuille de route début octobre

L'important consiste à maintenir constamment propres les villes algériennes, sachant que certains quartiers, y compris ceux de la capitale, sont dans un état déplorable qui nécessitent un nettoyage général et permanent.

L'essentiel concernant la gestion de l'économie bleue vise, notamment, à assurer un environnement toujours sans saletés et sans détritiques, sachant que des moyens humains, financiers et matériels adéquats doivent être octroyés pour rendre les rues et les places publiques propres et respirables avec moins de pollution atmosphérique et environnementale.

Le marché algérien de gestion des déchets s'élève à plus de 40 milliards DA et peut drainer des formes de coopération intéressantes avec des compagnies et firmes internationales pour rendre plus sain l'environnement.

Une feuille de route pour l'économie circulaire visant à assurer un passage progressif vers des modes de production et de consommation plus respectueuses à l'environnement sera lancée début octobre prochain, a indiqué la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati.

"Trois assises sur l'économie circulaire ont été déjà organisées par le secteur et seront sanctionnées par une rencontre nationale, début octobre, qui restituera les résultats de ces travaux à travers une feuille de route réalisable, qui intègre la nouvelle vision de l'Algérie en matière de développement durable et de passage du modèle économique linéaire au modèle circulaire", a expliqué Zerouati à la presse en marge d'une opération de nettoyage de plage à Zéralda (Alger).

Cette feuille de route traduira en actions concrètes 292 recommandations élaborées par des experts, des opérateurs privés et publics, des institutions, des élus, les collectivités locales, ainsi que des organisations de la société civile, selon la



ministre. Elle vise, notamment, à améliorer les capacités en matière de recyclage et de valorisation de déchets, tout en créant de l'emploi et de la richesse, afin d'atteindre à terme l'objectif "zéro déchet", a-t-elle soutenu.

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke, a annoncé le lancement, début 2020, d'un nouveau programme d'appui au profit de l'Algérie pour promouvoir l'économie circulaire.

Il s'agit d'un "projet d'envergure qui veut aider l'Algérie à mettre en place des dispositifs réglementaires et opérationnels concernant les différents aspects de l'économie circulaire, notamment la gestion des déchets, le tri sélectif et l'efficacité énergétique", a-t-il noté.

Plusieurs actions sont prévues dans le cadre de ce nouveau programme et qui toucheront, en particulier, la formation, l'appui à la création de centres d'enfouissement, l'amélioration des dispositifs de collecte et la sensibilisation du public.

Elaboré en collaboration avec le ministère de l'Environnement et celui de l'Industrie, ce programme est financé par l'Union européenne à hauteur de 10 à 15 millions d'euros, selon O'Rourke. L'opération de nettoyage qui a regroupé une centaine de bénévoles à la plage Khelloufi 1 (Zéralda, Alger) s'inscrit dans le cadre de la campagne mondiale de nettoyage de plage, EUBeachCleanup, menée par l'Union européenne à travers ses différentes représentations dans le monde, en association avec les Nations

unies.

L'Algérie produit annuellement près de 34 millions de tonnes de déchets, d'une valeur avoisinant les 40 milliards de dinars, néanmoins le taux de recyclage demeure "infime", a déploré la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zahra Zerouati.

Selon les résultats d'une étude réalisée par le ministère de tutelle, "un volume de 34 millions de tonnes de déchets/an est produit en Algérie, dont 13 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés", a indiqué Zerouati dans son allocution d'ouverture des premières assises régionales Centre-Ouest sur l'économie circulaire.

Ce volume de déchets est appelé à atteindre, d'après l'étude, les 70 millions de tonnes à l'horizon 2035. Cette situation nécessite, a-t-elle soutenu, "l'impératif d'une orientation vers l'économie circulaire, qui nous permettra, dans une première étape, la création de 100.000 postes d'emploi, dont 40.000 directs". Ainsi, la ministre a relevé "l'extrême importance conférée à l'investissement dans "cette réserve" pour soutenir l'économie nationale hors hydrocarbures", observant que la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets (2035) a permis d'établir une vision économique sur la manière de valoriser cette réserve".

Néanmoins, la ministre a estimé que la concrétisation de cet objectif est tributaire "d'une révision de la législation relative à la collecte et l'élimination des déchets", notamment celle concernant

"la loi 19.01 datée de 2001, relative à la gestion, le contrôle et l'élimination des déchets" et ce, de façon "à l'adapter aux nouvelles exigences socio-économiques et environnementales".

Evoquant le tri sélectif des déchets, Zerouati a déploré "la quasi-absence de cette culture dans notre société, plaidant pour l'implication de tout un chacun, particulièrement les autorités locales, dans la diffusion de la culture du tri sélectif des déchets qui facilite leur recyclage et valorisation". "Un taux de 50 % des déchets est recyclable", a-t-elle rappelé.

Près de 400 personnalités, entre experts, académiciens, représentants de différents départements ministériels concernés et autres opérateurs économiques et associations professionnelles ont pris part à ces premières assises régionales, appelées à être suivies par des rencontres régionales préparatoires pour les Premières assises nationales de l'économie circulaire, prévues en février prochain.

Des recommandations d'importance dans la mise au point d'une feuille de route pour le développement d'une économie circulaire au plan légal et institutionnel ont clôturé cette manifestation.

R. E.

FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE Une quarantaine d'exposants algériens au rendez-vous

Plus de 38 exposants algériens de différents secteurs économiques participent à la 95^e Foire internationale de Marseille, ouverte vendredi et qui s'étalera jusqu'au 30 septembre courant, a indiqué, samedi, un communiqué de la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

Occupant une superficie de 2.400 m², les entreprises algériennes participant à cette Foire, organisée au Palais des congrès et des expositions Marseille (Parc Chanot), activent dans de nombreux secteurs, à l'instar de l'agroalimentaire, l'artisanat, le meuble, le textile et les produits du terroir, a précisé la même source. La participation, pour la troisième fois, à cette foire s'inscrit dans le cadre du programme des manifestations économiques à l'étranger pour l'année 2019, supervisé par le ministère du Commerce, visant à soutenir et relever les exportations hors hydrocarbures. Cette Foire constitue une occasion pour les opérateurs algériens d'établir de nouveaux partenariats avec leurs homologues étrangers et d'investir de nouveaux marchés, notamment en Europe, a ajouté le communiqué.

La Foire internationale de Marseille, deuxième plus grande Foire en France après celle de Paris, verra la participation de 1.000 exposants de 47 pays, répartis sur une superficie globale de 55.000 m². Cette édition, qui constitue une opportunité pour le public et les professionnels de découvrir les diverses offres commerciales, s'intéressera également au cinéma.

R. E.

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cacobatph certifiée ISO 9001 version 2015

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph), placée sous la tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi, et de la Sécurité sociale a reçu le certificat ISO 9001 version 2015, relatif au système de management de la qualité (SMQ).

Présidant la cérémonie de remise du certificat, en présence du directeur général de la Cacobatph, Abdelmadjid Chekakri, et du directeur général de Vinçotte International Algérie, Mourad Baraka, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a affirmé que cette distinction se voulait "une reconnaissance par des organismes internationaux de certification, de l'adoption, par la Cacobatph, d'un SMQ conforme aux normes inter-

nationales". Le certificat de conformité au SMQ concerne "la qualité des prestations fournies par la Caisse à ses usagers, notamment en matière de recouvrement des cotisations et de prestations, à travers l'utilisation des technologies numériques dans les opérations de télé-déclaration et de remboursement", a-t-il précisé.

La modernisation des moyens de gestion au niveau des instances relevant du secteur, à travers le recours au numérique et aux technologies de l'information et de la communication (TIC), s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement visant "l'amélioration du service public et une réponse efficace et rapide aux aspirations des citoyens", a indiqué le ministre.

Pour Haddam, le secteur du travail "a franchi de grands pas en matière

d'amélioration du service public, en assurant la proximité entre l'administration et le citoyen, et de simplification des procédures administratives", outre "le renforcement du rôle des cellules d'écoute, l'amélioration de l'accueil des citoyens, à travers la création du guichet unique dans les régions isolées pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, en leur épargnant les contraintes du déplacement, notamment dans les régions sud du pays".

Selon les responsables du secteur, la Cacobatph a enregistré un "saut" qualitatif en matière d'amélioration de la qualité des prestations dans la gestion de l'ensemble de ses activités, en adoptant un SMQ conforme aux normes internationales.

R. E.

BECHAR, EAUX ALBIENNES DU CHAMP DE CAPTAGE DE BOUSSIR

Des essais de transfert concluants

Les essais de transfert des eaux albiennes du champ de captage de la région de Boussir vers Béchar, effectués ces derniers jours, ont été jugés concluants.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé, lundi 16 septembre, le directeur local du secteur des ressources en eau, Miloudi Kerzazi, affirmant à l'APS que les essais de transfert des eaux albiennes d'une dizaine de forages à travers une conduite de "100 km sur les 190 km prévus sont concluants et nous allons procéder prochainement à la mise en service de cet important projet hydraulique pour le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Bechar et de 4 autres communes de la wilaya, à savoir Kenadza, Abadla, Mechraa Houari-Boumediene et Erg Farradj". C'est grâce aux "4 stations de pompage réalisées et équipées au titre de ce projet d'envergure que nous avons réalisé ces essais qui ont donné des résultats satisfaisants", expliquera-t-il. Le même responsable a expliqué à l'APS qu'actuellement, les "190 km de conduites ont été totalement réalisées" rappelant que "ce projet d'envergure, dont les travaux ont été lancés en juillet 2018 et qui a nécessité une enveloppe de 9,5 milliards



DA, a pour principal objectif de mettre un terme à la dépendance des villes de Béchar et Kenadza de l'alimentation en eau du barrage de Djorf-Ettorba, ainsi que de renforcer l'offre en eau potable dans ces régions". Ayant été précédé d'une étude hydrogéologique réalisée par l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) au titre d'un programme de mobilisation des ressources hydriques souterraines de cette wilaya du sud-ouest du pays, la réalisation et l'équipement de ce projet permettra, dès sa mise en service, le transfert quotidiennement de 30.000 m³ d'eau à partir de forages d'une profondeur variant entre 400 et

500 mètres, localisés près de Boussir, dans la daïra frontalière de Béné-Ounif. Les travaux de ce projet, qui accusent actuellement un taux de réalisation de 90 %, sont confiés à plusieurs entreprises nationales et ont permis la réalisation des 190 km de conduites, de 3 stations de pompage et de 2 grands réservoirs de 15.000 et 20.000 m³. Miloudi Kerzazi assurera qu'avec l'apport "aussi de la station d'épuration et de traitement des eaux du barrage de Djorf-Ettorba, soit 44.000 m³/jour, nous allons vers une satisfaction totale des besoins en eau potable des communes de Béchar et de Kenadza".

B. M.

ALGER, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Relogement de 200 familles à Ouled-Fayet

Plus de 200 familles occupant des caves, des terrasses d'immeubles et des habitations précaires dans les circonscriptions administratives de Bir Mourad Raïs, Hussein-Dey et Bouzaréah, ont été relogées, lundi 9 septembre à Ouled-Fayet, au titre de la deuxième phase de la 25^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger visant à éradiquer l'habitat précaire. L'opération, qui a débuté tôt dans la journée du lundi 8 septembre, a concerné 52 familles occupant des caves à la cité la Concorde relogées à la cité 210-Logements à Ouled-Fayet. La troisième phase de l'opération de relogement profitera également à 64 familles occupant des habitations précaires, près du cimetière de Sidi-Yahia, les autres dossiers de relogement et les recours seront pris en charge. Tous les moyens seront assurés pour le déblaiement des sites. Le fichier national a permis de contrôler les dossiers des familles occupant des caves dans cette cité et révélé 6 cas signalés positifs, a indiqué le même responsable, ajoutant que les postulants avaient déjà bénéficié de logements de différentes formules

consacrées par l'État à l'éradication de l'habitat précaire et des bidonvilles. Le wali délégué de la circonscription administrative de Bir-Mourad-Raïs a fait savoir que les opérations de relogement menées ont permis de récupérer une assiette foncière qui servira pour la réalisation des projets de loisirs et de divertissement au profit des enfants et des jeunes, tandis que les caves récupérées seront aménagées et équipées puis mises à la disposition d'entreprises de nettoyage de la wilaya et d'associations sportives et culturelles. Par ailleurs, le président de l'assemblée populaire communale de Kouba, Laadjailia Mokhtar a indiqué que l'opération de relogement d'aujourd'hui a bénéficié à 27 familles occupant, depuis plus de 30, des habitations précaires au niveau de bidonvilles près du cimetière de Kouba, en leur attribuant des logements décents à la cité 210- Logements à Ouled-Fayet, en attendant que cette APC bénéficie d'un autre quota pour éliminer les points noirs à Saint-Charles, Saint-Ive, et certaines habitations situées à Garidi II et à la cité Renault.

Rappelant que la commune de Kouba a bénéficié de près de 400 logements depuis le début des opérations de relogement, un nombre insuffisant pour satisfaire les demandes croissantes, il a précisé que les assiettes foncières récupérées ont été proposées par la commission de wilaya en vue de les consacrer à la construction de logements promotionnels aidés. Pour la réalisation de cette opération, des équipements et des moyens matériels et humains considérables ont été mobilisés, outre la destruction des habitations précaires, juste après l'opération de relogement pour éviter leur occupation de nouveau. Dans le même sillage, les opérations de relogement se sont poursuivies aujourd'hui, à travers le relogement de 98 familles occupant des terrasses et des caves à Hussein-Dey et 24 autres familles occupant des caves au niveau de la cité Sahel et le siège de la commune de Bouzaréah, qui ont bénéficié de logements décents à la cité 210-Logements à Ouled-Fayet.

APS

NAÂMA

Sensibilisation sur la protection contre les risques d'inondations

Une campagne de sensibilisation sur la protection des régions vulnérables contre les inondations a été lancée, dimanche 8 septembre, dans la wilaya de Nâama sous le slogan "Protégeons notre pays contre les crues", selon les organisateurs.

La campagne de sensibilisation, lancée dans les 12 communes de la wilaya à l'initiative de la protection civile avec la participation des directions de l'environnement, des ressources en eau, des services de météorologie, de la conservation des forêts et des communes, a pour objectif d'informer les citoyens sur les mesures nécessaires à prendre en cas d'intempéries. Au cours d'une séance de sensibilisation, tenue au niveau de la gare routière de transport de voyageurs du chef-lieu de wilaya, la directrice de la maison de l'environnement de la wilaya, Hafiane Oum Keltoum.

Des affiches et dépliants prodiguant des conseils sur les mesures préventives contre les crues ont été distribués aux citoyens par des agents d'administrations publiques et de sociétés privées à travers une caravane de sensibilisation qui sillonne les places et lieux publics et les marchés hebdomadaires.

Le wali de Nâama, Mohamed Hadjar, a insisté sur l'aspect de sensibilisation et de prévention auquel doivent veiller les services techniques des communes et des daïras, ainsi que sur le contrôle strict des normes de réalisation des travaux de maintenance des réseaux de drainage et l'actualisation des études pour fixer les zones les plus exposées au risque des inondations. La direction des ressources en eau a fait part, de son côté, des efforts visant notamment à maîtriser les torrents et à corriger les cours d'eau.

Bentaleb Bousmaha, président d'APC de Djeniène Bourezg, une commune exposée aux inondations en cas de crue de l'oued Founassa qui peut paralyser la circulation dans la partie-ouest de la wilaya, a souligné que les eaux des oueds en crue causent généralement des points noirs, indiquant que le phénomène des crues s'accroît à cause du rejet anarchique de débris et de déchets de chantiers de construction dans les oueds.

MEDEA

Livraison de 1.300 logements location-vente avant fin septembre

Le projet de réalisation de 1.300 logements de type location-vente, implanté au niveau du site de Ain-Djerda commune de Draa-Smar. Le chef de l'exécutif local, Abass Badaoui, a donné, lors d'une récente visite sur le site, des instructions fermes pour accélérer les travaux de réalisation de ce projet immobilier en vue de son attribution aux bénéficiaires à la fin du mois de septembre. Outre l'achèvement des blocs d'habitation, le wali, a instruit des responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière à redoubler d'efforts pour livrer, dans le même délai, les structures éducatives intégrées à ce projet immobilier et permettre ainsi d'accueillir dans de meilleures conditions les centaines d'élèves, issus des familles qui vont résider sur place.

Selon la même source, 7 groupes scolaires, deux CEM et un lycée de 1.000 places pédagogiques, sont implantés au niveau de ce site qui englobe également d'autres projets immobiliers, d'une consistance de plus de 3.600 unités, toutes formules confondues, et appelé à devenir un important pôle urbain de la partie ouest du grand Médéa.

APS

TIARET, PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE VERS SAÏDA

Livraison à la fin du 1^{er} trimestre 2020



Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a annoncé, lundi 16 septembre, à Tiaret, que le projet de la ligne ferroviaire reliant Tiaret à Saïda sera livré à la fin du premier trimestre de 2020

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre des Travaux publics soulignera, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, que le "taux des travaux de ce projet est bien avancé, que son impact positif sur l'économie et le développe-

ment de la wilaya de Tiaret réduit la durée des voyages et contribue au transport des marchandises et allégeant le trafic des camions et diminuant le nombre des accidents de la route".

Appelant à encourager les entreprises ayant réussi dans la réalisation des projets de travaux publics et des transports, Mustapha Kouraba a insisté sur la "qualité des travaux et leur suivi continu afin d'éviter le recours à des réévaluations induisant des coûts supplémentaires", et il a également annoncé qu'un montant de 50 milliards DA a été alloué pour la réalisation et la maintenance du réseau routier de la wilaya.

Selon l'APS, le représentant de

l'Agence nationale des études suivi et réalisation et investissements ferroviaires a présenté un exposé sur le projet de la commune de Medroussa, précisant que le taux d'avancement des travaux a atteint 87 %, et le ministre a visité le port sec s'étendant sur 7 hectares, le projet de protection de la RN 23 au niveau de la commune de Guertoufa de la chute de pierres, le réaménagement du CW 11.

A niveau de la commune de Djillali-Benamar, le ministre des travaux publics et des transports a également inspecté deux ouvrages d'art ainsi que le projet de protection de la commune de Mghila des inondations et l'aérodrome Abdelhafidh-Boussouf.

B. M.

AÏN-SALAH, STATION DE DÉMINÉRALISATION

Amélioration "sensible" de la qualité du service public de l'eau

Grâce à la station de déminéralisation d'Aïn-Salah, la qualité du service public de l'eau s'est sensiblement améliorée dans la wilaya de Tamanrasset, avait affirmé, en août dernier, le ministre des Ressources en eau, Ali Hamame.

Dans un entretien accordé à l'APS, le ministre avait expliqué que des problèmes liés à la qualité de l'eau et à l'état du réseau de distribution de la ville de Tamanrasset ont été posés, ces problèmes ont été pris en charge avec la réalisation de la station de déminéralisation d'Aïn-Salah et la réhabilitation du réseau de distribution de la ville de Tamanrasset, ce qui a sensiblement amélioré la qualité du service public de l'eau dans cette wilaya.

Selon l'APS, dans sa réponse à une question sur les grands transferts d'eau et aux lacunes entachant certains notamment dans le sud du pays, M. Hamame avait indiqué qu'en raison de son appartenance à une zone aride et semi-aride, l'Algérie dispose de faibles ressources en eau et inégalement réparties dans l'espace, et pour com-

penser cette inégalité entre les régions, les pouvoirs publics avaient opté pour la réalisation de grands transferts d'eau inter-régionaux, dont le nombre actuel est 22 transferts à travers le territoire national totalisant un linéaire global dépassant 4.000 km. Concernant le sud du pays, les deux plus grands transferts d'eau sont le méga transfert d'eau d'In Salah à Tamanrasset et le transfert d'eau de Timiaouine dans la wilaya d'Adrar, avait fait savoir le ministre, précisant que le premier est réalisé sur une distance de 750 km pour couvrir des besoins en eau potable de la ville de Tamanrasset, estimés à 90.000 m³/j à l'horizon 2050.

Un impact positif a, depuis sa mise en exploitation en 2011, été enregistré en matière d'alimentation en eau potable de la ville de Tamanrasset et toutes les localités avoisinantes.

Ce système a été conçu pour fonctionner au gasoil en raison de l'absence de l'énergie électrique le long du tracé sur lequel sont implantées des 6 stations de pompes du transfert, mais depuis

janvier 2019, il a été procédé au raccordement en énergie électrique d'une partie du système à savoir les forages et la station de déminéralisation d'In-Salah, avait affirmé le ministre, ajoutant que pour la partie restante, c'est-à-dire les 6 stations de pompes, il est prévu leur alimentation en gaz naturel en remplacement du gasoil, suite au passage de la conduite de gaz In Salah-Tamanrasset.

Quant au second transfert d'eau dans le sud du pays, il est situé dans la wilaya d'Adrar, avec une distance de 120 Km, et alimente la ville de Timiaouine à partir de Bordj Badji Mokhtar.

Au début de son exploitation, ce projet a enregistré quelques difficultés de distribution à cause des retards enregistrés dans l'alimentation en énergie électrique, aux difficultés d'approvisionnement en gasoil et aux actes de vandalisme et de vol de pièces de groupes électrogènes et de carburant.

APS

IN-GUEZZAM Ouverture d'un centre de déroulement des épreuves du bac

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé l'ouverture prochaine d'un centre de déroulement des épreuves du baccalauréat dans la wilaya déléguée frontalière d'In-Guezzam.

En marge de l'inauguration du premier lycée à In-Guezzam, lors d'une visite de travail effectuée dans le cadre de sa tournée de suivi de la rentrée scolaire 2019-2020, à l'extrême sud du pays. M. Belabed a précisé qu'"un centre de déroulement des épreuves du Bac ouvrira ses portes au profit des candidats scolarisés et libres résidant dans cette région frontalière pour alléger leurs souffrances".

A cette occasion, la délégation ministérielle s'est enquis des différents équipements du nouveau lycée et a pris connaissance des préoccupations des élèves relatives notamment à l'aménagement d'espaces équipés pour la récréation.

Le ministre a également instruit les responsables du secteur d'assurer l'acheminement des manuels scolaires vers In-Guezzam dans les plus brefs délais.

Avant de parachever sa visite, M. Belabed a déposé la pierre angulaire du projet de réalisation de 20 logements au profit des responsables du secteur de l'Éducation à In-Guezzam.

La station de traitement des lixiviats opérationnelle en 2020

La station de traitement des lixiviats sera opérationnelle au cours du 1^{er} trimestre 2020 au niveau du centre d'enfouissement technique de Berka Zarga d'Annaba.

Cette station qui fait partie d'un programme de réalisation de 32 stations identiques à travers le pays permet d'éviter les effets négatifs sur l'environnement des lixiviats et de les récupérer sous forme d'eau utilisable.

Mise en chantier en mai 2019, cette station dont la réalisation mobilise un investissement public de 2 milliards DA fonctionnera avec des équipements modernes avec une capacité de traitement de 80 m³ par jour, a souligné le même responsable.

La wilaya d'Annaba produit quotidiennement environ 500 tonnes de déchets biologiques et inertes, dont 400 tonnes dirigés vers le CET de Berka-Zerga et le reste vers les quatre décharges contrôlées des communes d'Aïn-Berda, Berrahal, Chetaïbi et Seraïdi dont les lixiviats seront également traités par la nouvelle station.

APS

TCHAD

Le Président Déby veut des législatives d'ici à janvier 2020



Idriss Deby vient d'ordonner au président de la Commission électorale d'organiser les élections législatives avant fin janvier 2020 au plus tard. Une échéance électorale plusieurs fois repoussée depuis 2015.

Idriss Deby semble pressé cette fois d'organiser des législatives repoussées à plusieurs reprises depuis 2015. Du moins si l'on en croit cette lettre de son chef de cabinet au président de la Céli.

Cette correspondance rappelle d'abord les deux propositions de chronogramme que la Commission électorale a présenté récemment au chef de l'État

tchadien et qui renvoient les législatives et les locales prévues officiellement avant la fin de l'année, soit au mois d'avril de l'année prochaine au mieux, soit en novembre au plus tard. C'est "*non*" pour Idriss Deby, écrit son chef de cabinet dans un langage plus diplomatique. Et il enjoint au président de la Céli d'élaborer, en collaboration avec le CNDP, le Cadre national de dialogue politique qui rassemble majorité et opposition, "*un chronogramme réaliste*" qui permette d'organiser ces deux scrutins à la fin de cette année, ou courant janvier 2020 au plus tard. Cette injonction du chef de l'État risque d'être difficile à suivre. La Céli aurait d'ailleurs déjà réagi à cette correspondance, qui date d'il y a à peine trois jours, en expliquant que "*ce délai*

est impossible à tenir". Elle invoque notamment le manque de moyens, explique un haut cadre de la présidence. Sur les 54 milliards de francs CFA nécessaires à l'organisation des législatives, la Céli ne dispose à l'heure actuelle que de 10 milliards de francs, précise cette source. Des tractations sont en cours pour fixer une nouvelle date. Le problème, explique notre source, c'est que "*la Céli se base sur ce qu'elle a pour faire son calendrier*". Idriss Deby devrait donc en appeler aux partenaires pour qu'ils tiennent leurs promesses de financement, au cours de son discours devant l'Assemblée générale de l'Onu, assure le même responsable tchadien. Pour tenter de respecter le plus possible les délais qu'il s'est lui-même fixés.

HONG KONG

Brefs affrontements pour le 16^e week-end de manifestations

La police et des manifestants pro-démocratie se sont brièvement affrontés samedi à Hong Kong, près de la frontière chinoise, à l'occasion du seizième week-end de manifestations dans cette ex-colonie britannique.

La police a eu recours au gaz lacrymogène et aux canons à eau contre des groupuscules radicaux qui ont érigé des barricades et jeté des pierres et des cocktails Molotov, dans la ville de Tuen Mun, située dans le nord-ouest de Hong Kong. De nombreux manifestants ont été interpellés au cours de ces échauffourées qui ont cependant été moins violentes qu'au cours des week-ends précédents.

Le territoire semi-autonome traverse depuis juin sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à la Chine

en 1997, avec des actions et des manifestations quasi-quotidiennes pour demander des réformes démocratiques ou dénoncer une riposte policière jugée brutale par les contestataires.

La journée avait débuté par un rassemblement pacifique dans la ville de Tuen Mun, avant de dégénérer, selon un scénario désormais classique.

Une poignée de militants radicaux ont arraché un drapeau chinois, qui flottait devant un bureau du gouvernement local, avant de le brûler. La police s'est alors aussitôt rendue dans un parc de la ville où des manifestants étaient rassemblés afin de procéder à une série d'arrestations.

Des centaines de contestataires ont alors dressé des barricades et démantelé des barrières de sécurité. Ils ont

également jeté des objets sur les voies ferrées avoisinantes.

Les affrontements entre la police et les manifestants ont tourné court dès que la police a tiré du gaz lacrymogène et des balles en caoutchouc.

Samedi en début de soirée, les manifestants continuaient cependant à jouer au jeu du chat et de la souris dans les rues.

Des projets de manifestations ou de grèves pour les semaines à venir pululent en ligne, à l'approche de deux anniversaires-clefs : le 28 septembre pour marquer les cinq ans du début du "Mouvement des parapluies" de 2014 et le 1er octobre pour le 70^e anniversaire de la fondation de la République de la Chine.

Agences

AFGHANISTAN

Les États-Unis retirent 160 millions de dollars d'aide directe

Mike Pompeo, le chef de la diplomatie américaine a dénoncé "*l'incapacité du gouvernement afghan à utiliser de manière transparente l'argent public américain*". Il met directement en cause des actes de mauvaise gestion de la part du gouvernement afghan en matière financière et de corruption.

Le gouvernement afghan ne recevra pas près de 100 millions de dollars destinés à financer un projet d'infrastructure énergétique, ainsi que 60 autres millions d'aides directes. La somme est dérisoire comparée au plus de 1.000 milliards de dollars dépensés par les États-Unis en Afghanistan depuis son intervention en 2001. La décision de Washington est symbolique, mais le message envoyé au gouvernement afghan soulève de nombreuses questions sur les sous-entendus d'une telle action et de tels propos à huit jours du scrutin présidentiel. L'Afghanistan est parmi les pays les plus corrompus au monde, il figure à la 172^e place sur 180 du classement de l'organisation Transparency international. Pourquoi les États-Unis choisissent-ils de pointer maintenant publiquement l'incapacité du gouvernement afghan à lutter contre la corruption ? Selon certains observateurs, il s'agit d'une mesure de rétorsion des autorités américaines contre le Président afghan Ashraf Ghani. Celui-ci a été parmi les plus fervents critiques de l'accord de principe entre les talibans et les Américains. Un accord annulé par Donald Trump. Celui-ci avait fait du retrait des troupes américaines d'Afghanistan un élément clef de sa campagne présidentielle.

YÉMEN

Les Houthis proposent la paix à l'Arabie saoudite

C'est une annonce très surprenante. Les rebelles houthis du Yémen proposent une "*initiative de paix*". Ils affirment envisager l'arrêt des attaques contre l'Arabie saoudite. Après cinq années de guerre, ces miliciens disent ainsi espérer mettre un terme au conflit qui dévaste leur pays.

Il y a une semaine jour pour jour, les rebelles houthis revendiquaient une opération dévastatrice en Arabie saoudite. Une double attaque aux drones contre des installations pétrolières, prive alors Riyad de 50% de ses capacités d'exportations de brut.

Mais désormais, le changement est radical. Le président du Conseil politique des Houthis (équivalent du président de la République), Mehdi Machat, apparaît à la télévision. La date n'est pas choisie au hasard, cela fait cinq ans exactement que ces miliciens houthis ont pris Sanaa, la capitale.

Dans son discours, Mehdi Machat, lance une "*initiative de paix*". Il invite toutes les parties prenantes au conflit à la réconciliation. Depuis 2015, l'Arabie saoudite, à la tête d'une coalition arabe écrase le Yémen sous une pluie de bombes, sous couvert d'une intervention légitime à la demande du gouvernement yéménite.

Mais la paix a un prix, précisent les Houthis, Riyad doit à son tour cesser les hostilités et lever son triple blocus, terrestre, aérien et maritime imposé au Yémen.

Agences

Redonner confiance et rapprocher l'État du citoyen par une réelle décentralisation

Les expériences historiques montrent clairement que si la centralisation a été nécessaire dans une première phase, elle a atteint vite ses limites et que ce sont les pays qui ont développé des décentralisations réelles et non des déconcentrations, synchronisant gouvernance centrale et locale, qui ont le mieux réussi leur développement.



Redonner confiance et rapprocher l'Etat du citoyen par une réelle décentralisation

Les expériences historiques montrent clairement que si la centralisation a été nécessaire dans une première phase, elle a atteint vite ses limites et que ce sont les pays qui ont développé des décentralisations réelles et non des déconcentrations, synchronisant gouvernance centrale et locale, qui ont le mieux réussi leur développement.

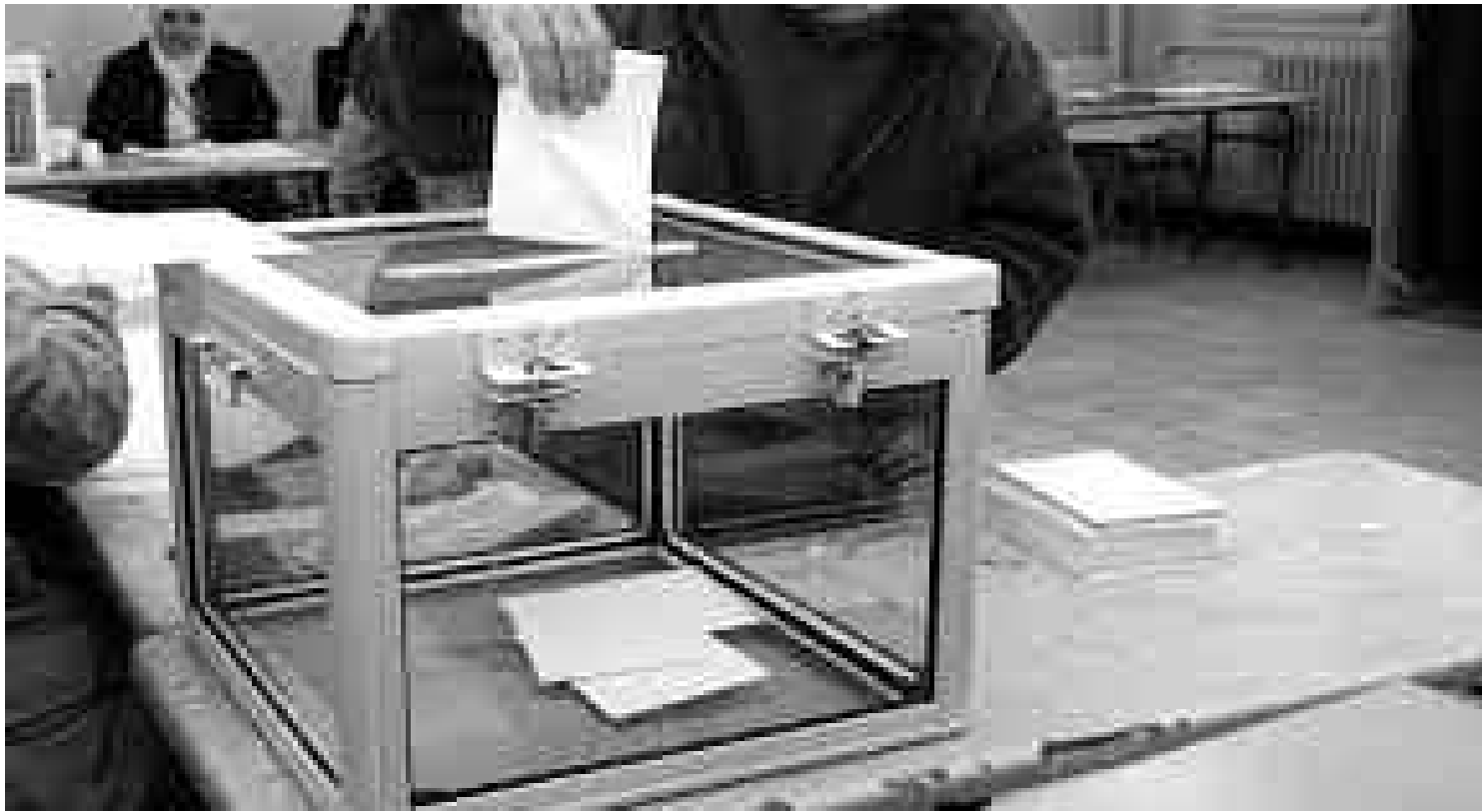
PAR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Cette contribution est un hommage au feu le Professeur Madjid Aït Habouche décédé en ce mois de septembre 2019, qui a été mon étudiant à l'université d'Oran et dont j'ai eu l'honneur de diriger sa thèse de magister en 1983 sur l'aménagement du territoire et qui depuis a mis en place un des plus grands laboratoires de recherches en Algérie dans ce domaine. Comme j'ai eu à le rappeler dans différentes contributions nationales et internationales, largement diffusées entre 1976 et 2018 afin de rapprocher l'Etat du citoyen, se pose l'urgence d'une manière claire pour nos gouvernants de comprendre le fonctionnement de la société loin des bureaux climatisés.

1- L'objet de cette contribution, au vu tant de la crise politique actuelle que les récentes inondations, ces dernières ayant montré le manque de management stratégique tant des Ministères (la responsabilité étant intersectorielle) que des collectivités locales, est de poser la problématique stratégique de la décentralisation, inséparable de la bonne gouvernance et de l'efficacité des institutions avec de grands ministères homogènes et de 4/5 grands pôles régionaux. L'Algérie s'étend sur 2.380.000 km², dont 2.100.000 km² d'espace saharien. La densité paraît faible, mais les 9/10e de la population sont concentrés sur les terres du Nord. Sa situation géographique est stratégique : en face de l'Europe, côtoyant la Tunisie, l'Atlantique Maroc/Mauritanie, la Libye, le Mali et le Niger comme point d'appui de l'Afrique sub-saharienne. L'objectif stratégique horizon 2020/2030 est d'éviter que plus de 95% de la population vive sur moins de 10% du territoire et avoir une autre vision de l'aménagement de l'espace. Nous assistons, hélas, à des constructions anarchiques avec le manque d'homogénéisation dans le mode architectural, un taux accéléré d'urbanisation

avec des bidonvilles autour des grandes villes, avec le risque de l'extension de nouvelles formes de violence à travers le banditisme et de maux sociaux comme la drogue et la prostitution. Il suffit de visiter toutes les wilayas, sans exception, pour constater des routes, des infrastructures et des ouvrages d'art qui ont coûté à la collectivité nationale plusieurs dizaines de milliards de centimes inutilisables en cas d'intempéries, des routes éventrées à l'intérieur des villes où la plupart des autorités se complaisent uniquement aux axes principaux visités par les officiels, des ordures qui s'amoncellent depuis des années à travers la majorité des quartiers périphériques, des logements que les citoyens refont, surtout les secondes œuvres avec des VRD non finies, des espaces verts qui font place à du béton, la construction d'unités dangereuses et polluantes près des villes, des sites touristiques, près des côtes, contenant plusieurs centaines de lits et qui déversent à la mer leurs déchets sans compter le manque d'eau pour l'hygiène. Cela témoigne d'actions urgentes, dont la responsabilité ne concerne pas seulement un département ministériel, mais à la fois plusieurs ainsi que les collectivités locales. Cette situation peut avoir des conséquences très graves, avec la « bidonvillisation » sur le plan sécuritaire qui a un cout, d'où l'importance de l'aménagement du territoire et d'une véritable régionalisation économique.

2- La notion de région est extrêmement variable : la régionalisation pouvant se réaliser au sein du pays ou bien par le regroupement d'un ensemble d'Etats dans une zone géographique particulière ou sur la base d'intérêts ressentis comme communs ce que les économistes qualifient d'intégration régionale. Aussi, la régionalisation peut prendre des formes très différentes selon les pays, allant de la décentralisation au quasi fédéralisme. Je définirai la régionalisation économique à ne pas confondre avec l'avatar néfaste du régionalisme, comme un mode d'organisation de l'Etat qui confère à la région un rôle et un statut économique propre, caractérisé par une autonomie relative mais non indépendant de l'Etat régulateur central pour les grandes orientations stratégiques tant politiques qu'économiques, cette autonomie étant donc encadrée par l'autorité nationale. Toute régionalisation appelle les questions fondamentales suivantes : compétences des régions ; règles de composition et de fonctionnement des assemblées et exécutifs régionaux ; ressources des régions ; relations avec le pouvoir central ; modalités de transfert aux pouvoirs régionaux et enfin concer-



tation entre régions. D'une manière plus générale, la mise en place de la régionalisation doit avoir pour conséquence un meilleur gouvernement réel ressenti comme tel par la population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique. Cela signifie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale. Selon les théories régionalistes, la diversité des situations locales impose une diversité de solution pour s'adapter aux conditions locales spécifiques. La régionalisation économique couplée avec une réelle décentralisation supposant une clarté dans l'orientation de la politique socio-économique évitant des tensions et conflits entre le pouvoir local et central et des concurrences entre le centre et la périphérie permettrait un nouveau cadre de pouvoir avec des nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux enjeux avec des nouvelles stratégies élaborées. Elle devrait favoriser un nouveau contrat social national afin d'optimiser l'effet de la dépense publique et rendre moins coûteux et plus flexible le service public. La création d'un nouvel espace public générerait une nouvelle opinion publique, voire une nouvelle société civile. Le débat permet l'émergence de thématiques communes, des modes de propositions communs et, donc, déterminerait des choix collectifs optimaux.

3- Une centralisation à outrance, favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et

de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire. Pour l'Algérie, il s'agit de procéder à une autre organisation institutionnelle, qui ne sera efficace que sous réserve d'objectifs précis, d'opérer un nécessaire changement qui passe par une approche basée sur une identification claire des missions et responsabilités et une restructuration des fonctions et des services chargés de la conduite de toutes les activités administratives, financières, techniques et économiques. Cette organisation institutionnelle implique d'avoir une autre organisation tant des ministères que des wilayas par des regroupements évitant les micros institutions, l'éparpillement des ministères et également des wilayas étant budgétivores devant être regroupées en adéquation avec ceux des ministères. Les règles d'organisation et d'administration du territoire dans le cadre d'une vision stratégique s'imposent en urgence, incluant la protection de l'environnement, souple dans son organisation, dont le rôle essentiel est la prospective du territoire en évitant le centralisme administratif, afin de construire un socle productif sur plus d'individus et davantage d'espace. Il convient de prendre le soin de ne pas confondre l'espace géographique avec l'espace économique qui, intègre le temps, l'espace étant conçu comme surface, distance et comme ensemble de lieux. La recombinaison du territoire s'inscrit dans un vaste projet inséparable des réformes structurelles à, tous les niveaux en cours. La conception volontariste étatiste de l'aménagement du territoire en Algérie, fondée sur la fameuse théorie des pôles de développement ou

de croissance entraînant, a été un leurre et n'a pas eu les effets escomptés. L'aménagement du territoire ne peut être conçu d'une manière autoritaire, interventionniste, conception du passé, mais doit être basé sur la concertation et la participation effective de tous les acteurs sociaux. Il doit dépasser cette vision distributive à l'image des programmes spéciaux mais doit concourir à optimiser la fonction du bien être collectif. L'aménagement du territoire devra répondre aux besoins des populations en quelque lieu qu'elles se trouvent et assurer la mise en valeur de chaque portion de l'espace où elles sont installées. Il ne s'agira pas d'opposer le rural à l'urbain, les métropoles aux provinces, les grandes villes aux petites mais d'organiser leurs solidarités. Pour cela, il s'agira de favoriser une armature aubaine souple à travers les réseaux, la fluidité des échanges, la circulation des hommes et des biens, les infrastructures, les réseaux de communication étant le pilier. Cela implique une nouvelle architecture des villes, des sous systèmes de réseaux mieux articulés, plus interdépendants bien que autonomes dans leurs décisions (voir l'ouvrage collectif pluridisciplinaire regroupant économistes, sociologues, politologues, sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul «réformes et démocratie Casbah 2 volumes, Editions 2004 Alger 500 pages, avec un chapitre à ce sujet). L'efficacité de ces mesures d'aménagement du territoire pour favoriser les activités productives impliquent la refonte des finances locales et des taxes parafiscales sans laquelle la politique d'aménagement du territoire aurait une portée limitée devant s'appuyer sur le système de péréquation entre les régions pauvres et riches qui doit être prise en compte par les pouvoirs publics évitant l'esprit centralisateur jacobin largement dépassé. La structure qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme, ce sont les chambres de commerce régionales qui regrouperaient l'Etat, les entreprises publiques/privées, les banques, les centres de formation professionnelle, et les universités/centres de recherche autour de quatre à cinq pôles régionaux tenant compte du Sud Est et du Sud Ouest.

4- L'action des Chambres de commerce, lieu de concertation mais surtout d'impulsion pour la concrétisation de projets serait quadruple :
- **Premièrement**, dynamiser les infrastructures de base et préparer des sites confiés à des agences de promotions immobilières publiques et privées ;
- **Deuxièmement**, l'avenir appartenant à la science et ce, dans tous les domaines

économiques et militaires, sans laquelle aucun développement n'est possible en ce XXI^e siècle, mettre à la disposition des sociétés une main-d'œuvre qualifiée grâce à un système de formation performant et évolutif allant des ingénieurs, aux gestionnaires, aux techniciens spécialisés et ce, grâce aux pôles universitaires et des centres de recherche, évitant ce mythe d'une université par wilayas. Exemple la chambre de commerce offrirait un poste pour 10 candidats en formation, les 90% non retenus ne constituant pas une perte pour la région. L'apprentissage en dynamique est un capital humain pour de futures sociétés qui s'installeraient dans la région, une société installée payant des impôts qui couvriraient largement les avances en capital de la formation avancée. Cette formation devra être adaptée pour tenir compte de la norme qualité standard, le label qualité étant exigé pour tout exportateur (y compris le Maghreb) en direction de la CEE, des USA ou de l'Asie. Ainsi, nous assisterons à une symbiose entre l'université et les entreprises. Car les sociétés ont besoin de l'accès aux chercheurs, aux laboratoires pour les tests d'expérimentation et l'université a besoin des sociétés comme support financier et surtout d'améliorer la recherche. Les étudiants vivent ainsi la dialectique entre la théorie et la pratique. (Pour ce point, voir l'expérience du pôle régional de Greenville USA www.google-Mebtoul1995 suite à une large tournée que j'ai effectuée aux USA).

Troisièmement, favoriser des entreprises souples reposant sur la mobilité et les initiatives individuelles. Des tests ont montré que l'initiative personnelle, pour certains produits, permet d'économiser certains équipements (donc d'avoir un amortissement moindre dans la structure des coûts) et de faire passer le processus de 7 minutes (420 secondes) à 45 secondes, soit une économie de temps de plus de 90% améliorant la productivité du travail de l'équipe. Ce qu'on qualifie d'équipes auto-dirigées
Quatrièmement, la Chambre de commerce intensifierait les courants d'échange à travers différentes expériences entre les régions du pays et l'extérieur et l'élaboration de tableaux de prospectifs régionaux, horizon 2020/2030. La mise à la disposition des futurs investisseurs de toutes les commodités nécessaires ainsi que des prestations de services divers (réseau commercial, loisirs) est fondamentale. Cette symbiose entre ces différentes structures et certains segments de la société civile doit aboutir à des analyses prospectives fondamentales, à un tableau de bord d'orientation des futures activités de la

région, afin de faciliter la venue des investisseurs. En résumé, le dialogue productif est l'outil par excellence de la bonne gouvernance et le Conseil économique et social (Cnes) en léthargie depuis des décennies avec la même composante, depuis consacré par la Constitution comme « Conseil du gouvernement » est le lieu approprié pour aplanir les divergences et proposer des solutions opérationnelles. Les prix Nobel de sciences économiques montrent que les institutions ont un rôle stratégique de régulation de la société, déterminant la structure fondamentale des échanges humains, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques. Elles constituent un des facteurs déterminants du développement économique de long terme. Sur le plan opératoire, la version actualisée des indicateurs de gouvernance dans le monde, montre que certains pays progressent rapidement dans le domaine de la gouvernance tout en reconnaissant que les données font aussi apparaître des différences sensibles entre les pays. Les progrès sont en rapport avec les réformes dans les pays où les dirigeants politiques considèrent la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption comme des facteurs indispensables à une croissance durable et partagée. Je pense que l'aménagement du territoire plaçant l'homme pensant et créateur au cœur du développement doit réaliser un triple objectif : une société plus équilibrée et plus solidaire, la croissance au service de l'emploi et mettre l'Algérie au cœur du développement de la Méditerranée et de l'Afrique espace naturel de l'Algérie, afin de favoriser une prospérité partagée. Pour les riverains subsahariens, il s'agit d'imaginer des zones tampons de prospérité, de ne pas voir ces zones sous des angles négatifs d'assistance financière (assistant) mais en privilégiant le co-développement. La pleine réussite de ce processus complexe éminemment politique implique de poser le rôle de l'Etat et son articulation avec le marché dans la future stratégie socio-économique ce qui renvoie au mode de gouvernance tant local qu'international. Il existe un lien dialectique entre sécurité et développement, entendu développement multidimensionnel, à ne pas le circonscire uniquement à l'Economie, vision bureaucratique matérielle du passé ce qui serait une grave erreur politique. L'on devra impérativement prendre en compte les facteurs sociaux et culturels en s'orientant vers une véritable décentralisation qui favorisera une société plus participative et citoyenne, existant un lien dialectique entre démocratie et développement.

A. M., *Expert international



Professeur Abderrahmane Mebtoul expert international : invité du jour de la radio internationale Beur/FM

Beur/FM : Que pensez-vous du mouvement d'Al Hirk déclenché depuis le 22 février ?

Abderrahmane Mebtoul : C'est un mouvement qui traduit la vitalité de la société algérienne et notamment sa jeunesse, ayant été caractérisé son pacifisme face à des pratiques politiques et économiques qui ont créé une névrose collective au niveau de la société algérienne. Il y a lieu de tenir compte de ses revendications légitimes afin que les pratiques du passé ne se renouvellent plus. Je tiens à souligner que contrairement à certains pays du tiers monde, l'ANP et les forces de sécurité ont accompagné ce mouvement. Comme dans tous les pays du monde existent certains dépassements des deux cotés, et cela est normal dans toutes manifestations, mais par rapport à l'ensemble, ils sont marginaux. Certains critiquent les obstacles de l'accès la capitale. Imaginez-vous 2 millions de manifestants à Alger, de ceux qui veulent faire avorter ce mouvement pacifique, avec les risques d'attentats. Excepté Alger les marches de toutes les autres wilayas ont été encadrées efficacement par les forces de sécurité sans entraver les marches.

Que pensez-vous de l'Autorité indépendante de contrôle des élections ?

Il faut saluer les efforts importants, malgré les pressions, des personnalités ayant conduit le dialogue certes qui n'a pas réuni tout le monde, mais qui a permis la création de cette instance de contrôle des élections qui a maintenant autorité de Loi. C'est un

acquis important revendiqué par le mouvement populaire. C'est une première depuis l'indépendance politique où toutes les élections ont été truquées par l'administration et ce afin de mettre fin aux pratiques occultes du passé et au divorce Etat-citoyens. Exemple, les données officielles du ministère de l'Intérieur pour les dernières élections législatives, en tenant compte des bulletins nuls, donnent plus de 70 % de citoyens qui ne font confiance ni aux partis du pouvoir, ni à ceux de l'opposition. Selon les dispositions prévues par la loi dorénavant, ni le Gouvernement, ni les Walis, ni les élus des actuelles collectivités locales ne sont parties prenantes dans le contrôle des élections, le président de cet instance étant une personne intègre. Mais attention aux infiltrations au niveau central et des réseaux de wilayas, l'administration étant connu pour son zèle et ses pratiques ayant la peu dure. C'est pourquoi je pense que c'est un acquis important mais non suffisant pour une élection transparente et surtout une mobilisation populaire.

Cette instance de contrôle est-elle suffisante ?

Comme je l'ai souligné depuis le 22 février dans les médias nationaux et internationaux, et ce n'est pas aujourd'hui que je me contredirai, Il faut des conditions d'apaisement et un compromis raisonnable privilégiant uniquement les intérêts supérieurs du pays. Premièrement, la libération de ceux qui n'ont pas porté atteinte à la sécurité nationale (exemple ces jeunes innocents qui ont brandi le drapeau amazigh). Mais cela ne saurait concerner ceux qui ont voulu porter atteinte à la sécurité nationale, à l'unité de l'ANP et des

services de sécurité, la seule institution qui reste encore debout et ceux ayant dilapidé les deniers de l'Etat, dont certains sont à El Harrach. Pour les autres cas, n'étant pas juriste, il y a lieu d'éclaircir ce que cela veut dire « délits d'opinion ». La deuxième condition, est le départ de l'actuel gouvernement, le chef de l'Etat s'étant engagé à ne pas s'immiscer dans l'élection, garantissant la continuité de l'Etat. Ne pouvant mettre fin aux fonctions du gouvernement, mais la loi prévoyant une démission collective, étant une question politique pour favoriser une honorable participation, dans la conscience populaire, l'actuel gouvernement est accusé à tort ou à raison de vouloir instaurer la fraude travers ses réseaux dans l'administration, neutralisant, ainsi l'autorité récemment installée.

Les Algériens iront-ils voter le 12 décembre ?

Quitte à me répéter sans des mesures d'apaisement et le départ de l'actuel gouvernement qui a été mis en place par l'ancien système, remplacé par un gouvernement de techniciens « neutres » il y a risque de réitérer l'échec du 4 juillet 2019 ou a fortiori une participation réelle ne dépassant pas les 20-30 %, ne donnant pas de légitimité au futur président, ce qui aurait des incidences catastrophiques sur le plan politique en Algérie tant interne qu'externe. Les observateurs impartiaux ont noté par exemple que l'actuel Premier ministre et son ministre de l'Intérieur qui était son secrétaire général au moment où il était lui-même ministre de l'intérieur ont participé à la fraude n'ayant donc pas une autorité morale. Par ailleurs des membres de l'actuel gouvernement, dont deux ont été convoqués officiellement par la justice et

d'autres cités par la presse nationale sont cités pour malversations. Il y a une question de moralité qui dépasse le juridisme si l'on veut une participation de la population. Comme il y a lieu de signaler pour ceux qui prônent une transition de longue durée, outre que se posent la désignation des membres durant cette transition où personne n'est d'accord avec personne, oublie la donne socio-économique. L'économie est actuellement en panne et les réserves de change ont clôturé à 72 milliards de dollars en avril 2019 pouvant aller vers 58/60 fin 2019 et 16/20 fin 2021 avec le risque de cessation de paiement début 2022, au vu du cours des hydrocarbures 2019/2021, les événements actuels en Arabie saoudite ayant fait flamber le cours coté le 17/09/2019 à plus de 66 dollars le baril étant conjoncturelle. Toute déstabilisation de l'Algérie aurait des répercussions négatives sur toute la région méditerranéenne et africaine. Aucun Algérien ne souhaite des leçons d'étrangers mais, devant être réaliste, étant à l'ère de la mondialisation et des interdépendances, rien n'empêche que des pays comme les USA ou l'Europe via la France et même la Russie/Chine s'inquiètent des retombées géostratégiques où ces pays avec certains pays du Golfe ont de grands intérêts économiques sans compter les risques de flux migratoires. En résumé, le temps ne jouant pas en faveur de l'Algérie, seul un président légitime peut entamer les profondes réformes qui attendent en urgence le pays. Il est, donc, impératif que l'élection présidentielle en Algérie tant pour sa stabilité que la stabilité régionale, puisse être une réussite, sous réserve qu'elle soit transparente.

Dans "Ad Astra", Brad Pitt voit son image de héros anéantie

Si le réalisateur James Gray a choisi l'acteur pour incarner le personnage principal de son space opera, ce n'est pas au hasard.

Quelques semaines après la sortie de *Once Upon a Time in Hollywood* de Quentin Tarantino, Brad Pitt est à nouveau à l'affiche d'une super-production américaine : *Ad Astra*. Pourtant ne parlez surtout pas de "héros" au réalisateur James Gray car pour lui le personnage de Roy McBride est tout sauf ça.

Après *The Immigrant* et *Lost City of Z*, James Gray s'attaque au genre du space opera, au cinéma ce mercredi 18 septembre.

Dans *Ad Astra*, contraction de la locution latine "*per aspera ad astra*" qui signifie "*par des sentiers ardu jusqu'aux étoiles*", l'Américain de 50 ans raconte le parcours solitaire d'un astronaute vers Neptune à la recherche de son père.

Celui qu'on croyait mort depuis seize ans est en fait devenu fou, entêté par sa recherche d'une quelconque vie extraterrestre. À bord de son vaisseau spatial aux confins de l'univers, ses tentatives scientifiques provoquent des explosions radioactives entraînant des surcharges électriques aux dangereuses conséquences sur Terre.

Mais si vous vous attendez là à un "*space opera*" avec des retrouvailles larmoyantes entre père et fils en guise de happy end, détrompez-vous. Avec ce film, James Gray avait un but bien précis : détruire le mythe de la masculinité, comme il l'a expliqué lors de son passage à Paris au début du mois de septembre.

Une représentation "toxique" de la masculinité

Dans "*Ad Astra*", le voyage initiatique de Brad Pitt n'a rien à voir avec une douce épopée féerique. Pas de survie façon "*Koh Lanta*" comme Matt Damon dans "*Seul sur Mars*" ou de bande originale symphonique comme dans "*2001, l'Odyssée de l'es-*



pace". Le commandant Roy McBride est un solitaire, plus à l'aise dans l'espace que sur Terre avec les hommes. Et son parcours vers Neptune, en faisant étape sur la Lune et sur Mars, est un enchaînement de ratés qui coûtent la vie à de nombreuses personnes.

"L'idée de dire à un homme qu'il peut tout endurer, tout supporter juste parce qu'il est précisément un homme, c'est toxique", explique James Gray. "Parfois on fait d'horribles erreurs, parfois nos actes —même s'ils sont bien intentionnés— engendrent des conséquences terribles. Pour moi, cela ressemble plus à la vie. Si tout le monde réussit toujours tout dans les films, je n'ai pas l'impression que je peux m'y identifier. Moi je fais tout le temps des erreurs..."

Le réalisateur, qui s'occupe aussi de la mise en scène des "*Noces de Figaro*" pour le théâtre des Champs Élysées, évoque sans détour l'omniprésence de films de super-héros au cinéma, des "*Avengers*" à "*Batman*". "Tout ce qu'on voit au cinéma en ce moment, ce sont des héros héroïques. C'est la norme. Les personnages sauvent tout le monde alors que des bâtiments s'écroulent et que tout va mal. Personne n'a de défaut, tout le monde

est parfait", déplore James Gray.

"Brad Pitt est l'archétype parfait de l'homme américain"

Et si l'homme avoue apprécier la fonction "*divertissante*" de ces films qui "*se ressemblent tous*", il ajoute : "J'ai essayé de faire quelque chose de différent, j'ai essayé de montrer que nous sommes faits de défauts, que nous faisons des erreurs."

Pour "*casser le stéréotype de la masculinité*", James Gray a choisi le paragon de l'homme parfait : Brad Pitt. "Difficile de faire plus dans l'archétype de l'homme américain que Brad Pitt, non ?", sourit le réalisateur. Et d'ajouter : "Il faut commencer par prendre le mythe pour ensuite le détruire."

Dans les notes de production du film, le principal intéressé, qui co-produit également "*Ad Astra*", abonde dans le sens de James Gray. "Entre James et moi, la discussion tournait autour de l'idée de vulnérabilité. Que représente-t-elle ? Que signifie la force chez l'homme, et d'où provient-elle au juste ? Finalement, ce que nous nous efforçons de démontrer, c'est que précisément notre force est issue de notre

vulnérabilité", confie Brad Pitt.

Pour l'acteur, la capacité des hommes à "*reconnaître nos faiblesses, nos lacunes, nos incertitudes*" au lieu de "*tenter de les dissimuler*" est source de "*paix intérieure et de force*".

Ce discours, Brad Pitt ne le réserve plus seulement à ses rôles au cinéma. Il y a quelques semaines, l'ex-compagnon d'Angelina Jolie n'avait pas hésité à dévoiler ses propres "*faiblesses*" dans un entretien au *New York Times* où il se confiait sur son alcoolisme.

Et voilà que celui qu'on a longtemps considéré comme le fantasme pur de la star hollywoodienne parfaite semble prêt à montrer ses failles.

Exposition de mosaïques jusqu'au 3 octobre à Alger

Une exposition entièrement orientée dans le genre de la mosaïque se déroule actuellement à Alger et sera accessible jusqu'au 3 octobre prochain. Elle met en avant les travaux des artistes Rafika Kheyr et Nawal Chaouane.

Amateurs de genres particuliers, il vous sera possible d'admirer des travaux de mosaïque à la galerie Ezzou'Art (Centre commercial et de loisirs Bab Ezzouar) jusqu'au 3 octobre inclus. Il s'agira essentiellement des œuvres de deux artistes : Rafika Kheyr et Nawal Chaouane.

Une manière de découvrir une technique connue mais peu exposée et d'admirer la créativité des artistes plasticiennes qui explorent à travers leurs tableaux plusieurs thèmes. En effet, il est possible d'entrevoir dans ces mosaïques des approches originales qui lient à la fois technique et expression artistique.

L'exposition est ouverte au public et en entrée libre.

SUITE À L'ANNULATION DE L'AVANT-PREMIÈRE PAR LES AUTORITÉS

L'institut français d'Alger déprogramme la projection du film "Papicha"

L'Institut français d'Algérie (IFA) a annulé la projection du film "*Papicha*" de Mounia Meddour qui était prévue les 22 et 23 septembre 2019 à Alger au lendemain de l'annulation de l'avant-première par les autorités, a appris Huffpost Algérie de source informée.

Cette projection devait se faire au lendemain de l'avant-première algérienne du long métrage, annoncée pour le samedi 21 septembre 2019, à la salle Ibn Zeydoun, à l'Office Riad El Feth, à l'initiative du Centre algé-

rien du développement du cinéma (CADC), co-producteur du film.

Le CADC a confirmé, le mercredi 18 septembre, l'annulation de cette avant-première sans donner d'explication. La sortie nationale de "*Papicha*", qui était programmée à partir du 22 septembre, a été également annulée. "Que nos collaborateurs et ami(e)s algériens cinéphiles déçus par cette annulation, indépendamment de notre volonté, soient ici assurés de notre sincère sympathie et notre profonde compréhension", a écrit

l'équipe de communication du CADC dans un mail envoyé aux rédactions.

"*Papicha*", qui raconte une histoire se déroulant dans les années 1990 en Algérie, a été retenu par le Comité national de sélection pour représenter l'Algérie aux Oscars du meilleur film international. Il doit, selon Belkacem Hadjadj, co-producteur du long métrage, être projeté dans les salles en Algérie avant le 30 septembre 2019 pour rester en course.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

WILAYA DE M'SILA

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Numéro fiscal : 410006000028036

AVIS D'ANNULATION
D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
N°09/2018

conformément à l'article 82 alinéa 05 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des ressources en eau de la Wilaya de M'sila lance un avis d'annulation de l'attribution provisoire N°09/2018 paru dans les quotidiens nationaux El Hayat El Arabia du 14/06/2018, et Midi Libre du 18/06/2018 relatif à :

- * -Réalisation de la station d'épuration des eaux usée (SEP) de Bousaada
 Lot 03 : Extension des réseaux et collecteurs d'assainissement Maitar
 et leur raccordement avec Step Bousaada

Est annulé suite à l'exclusion temporaire automatique de la participation aux marchés publics N°08 du 11/11/2018, et la Décision du tribunal Administratif N° 00507/19 du 16/04/2019.

Midi Libre n° 3799 - Lundi 23 septembre 2019 - Anep - 191 6020 207

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA ADRAR
 DAIRA ADRAR
 COMMUNE BOUDA
 N.I.F : 098501229016134

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 et article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Commune de Bouda informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales : N°:04/2019 en date du 15/07/2019 paru dans les El Mouharir El Youmi et LE MIDI LIBRE relatif au projet suivant:

- Réalisation et équipement d'un siège d'APC Bouda (4 ème Tranche)
 Après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Entreprise	Adresse	Montant	Délai	Note technique	Observation
GHORID BOUMEDIENE N.I.F : 197917200059425	RUE KADDOUR BELTIM LOTISSEMENT 35 M M 275 N 01 ADRAR	24 962 025,48	02 mois	43	Offre moins disante

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse, auprès de la commission des marchés de la Commune de Bouda.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 3799 - Lundi 23 septembre 2019 - Anep - 191 6020 311

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA ADRAR
 DAIRA ADRAR
 COMMUNE BOUDA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 et article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le P/APC de la Commune de Bouda informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres pour la deuxième fois ouvert : N°:06/2019 relatif aux: Réalisation d'un Aménagement Urbain Pour la Commune Du Bouda divisé par des lots publié dans les journaux ELBILAD le 21/08/2019, et MIDI LIBRE Le 21/08/2019. Après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

N° LOT	Entreprise	Montant	Délai	Note technique	Observation
LOT N° 01 : Réalisation d'un éclairage public A ksar Zaouite Chiekh et Hai 05 Juillet	Infirctuosité Pour LA 2^{ème} Fois				
LOT N° 04 : Aménagement Extérieur et Eclairage public à ksar Bakhala	E.T.B BEN OMEUR MOHAMED R.C.N 01/01-4423540/11	MONTANT DE L'OFFRE 6 615 805.00 DA MONTANT DEL'OFFRE CORRIGE 6 766 935.00 DA	04 MOIS	65 points	Offre moins disante
LOT N° 05 : Réalisation d'un éclairage public à ksar Ben yellou	Infirctuosité Pour LA 2^{ème} Fois				
LOT N° 06 : Aménagement Extérieur et Eclairage public à ksar El-kseibat	Infirctuosité Pour LA 2^{ème} Fois				
LOT N° 09 : Aménagement Extérieur et Eclairage public à ksar El marsour	E.T.B MOLAY FDIL R.C.N 01/00-4418318/05	MONTANT DE L'OFFRE 7 812 826.00 DA	04 MOIS	72 points	Offre moins disante
LOT N° 10 : Aménagement Extérieur et Eclairage public à ksar Laghmara	Infirctuosité Pour LA 2^{ème} Fois				
LOT N° 11 : Aménagement Extérieur et Eclairage public à ksar Laghmarine	Infirctuosité Pour LA 2^{ème} Fois				

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse, auprès de la commission des marchés de la Commune de Bouda.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 3799 - Lundi 23 septembre 2019 - Anep - 191 6020 310

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
 DAIRA D'ADRAR
 COMMUNE D'ADRAR
 N.I.F : 098401015013837

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
 N° : 26 / C.A / 2019

Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Adrar lance un appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation du: **PROJET : Acquisition de Mécanismes :**

- LOT N°01: Acquisition d'un chargeur 3M³.
 LOT N°02: Acquisition de camion benne.
 LOT N°03: Acquisition de camion benne tasseuse 12M³.

DANS LE CADRE DE L'OPERATION : Acquisition de Mécanismes (répartie en lots)

Les fabricants, constructeurs, concessionnaires, et distributeurs disposant d'un Agrément dans le domaine du matériel objet du présent cahier des charges, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune d'Adrar, service des programmes (bureau des marchés). Les offres doivent être déposées au niveau de la commune d'Adrar accompagnées des pièces réglementaires et comprenant trois (03) plis comme suit :

01- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- La déclaration de candidature ; remplie, datée, cachetée et signée (Modèle ci joint).
- La déclaration de probité ; remplie, datée, cachetée et signée (Modèle ci joint).
- Les statuts pour les sociétés.
- Registre de commerce, décision de création, selon le cas + Attestation d'Agrément en validité.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

02- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT

- Une déclaration à souscrire (Remplie, signée et cachetée).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; une mémoire technique Justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15/247 de la 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Attestation de produits d'origine Algérien.
- Fiche technique détaillée du véhicule, rédigée en langue de rédaction du cahier des charges.
- Engagement sur le délai de livraison. (Voir annexe)
- Engagement sur le délai de garantie (Voir annexe)
- Engagement sur le service après-vente. (Voir annexe)

- Le service contractant se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces fournies.

03 - L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- la lettre de soumission (Remplie, signée et cachetée).
- le bordereau des prix unitaires (BPU) (Rempli, signé et cacheté).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) (Rempli, signé et cacheté).

Nb : Le service contractant peut, en fonction de l'objet du marché et son montant, demander dans l'offre financière, les documents suivants :

- le sous-détail des prix unitaires (SDPU)
- le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et ne comportant que les indications suivantes :

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CONDITIONS MINIMALES
 N° 26 / 2019

Acquisition de Mécanismes (répartie en lots)

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Durée de la préparation des offres - date de dépôt des offres - Ouverture des plis

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse.

Le date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant (11h00mn).

L'ouverture des dossiers des candidatures et les plis des offres techniques et financières sera tenue le dernier jour de la durée de préparation des offres à onze heures quinze minutes (11h15 mn) en séance publique au siège de la commune d'Adrar (salle de réunions). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt et l'ouverture des plis sont prorogés jusqu'au jour ouvrable suivant aux heures indiquées.

Cet avis tient lieu d'une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de trois (03) mois + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Pour plus d'informations contacter le bureau des marchés de la commune au Téléphone/ Fax : 049 36 74 05

Midi Libre n° 3799 - Lundi 23 septembre 2019 - Anep - 191 6020 326

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le Nasria en quête de sa première victoire



La 5e journée du Championnat national de Ligue 1 se poursuit aujourd'hui, avec le déroulement d'un seul match au stade Omar-Hamadi à Bologhine, où le NA Hussein Dey tentera de profiter de la venue de l'ES Sétif pour signer sa première victoire de la saison.

PAR MOURAD SALHI

Les Sang et Or, qui restent sur trois matchs nuls et une défaite, se doivent de réagir pour éviter de plonger dans le doute. L'entraîneur Arezki Remane, qui prend les commandes de cette équipe en difficulté, aura comme objectif principal une première victoire de la saison.

Le technicien nahdiste s'est entretenu avec ses joueurs pour les sensibiliser sur l'importance de ce rendez-vous à domicile. Remane leur a exigé une concentration maximale sur le match. "Nous avons un match important et difficile en même temps. Cela exige une concentration maximale.

La situation du club adverse ne m'intéresse pas beaucoup. Ce qui m'intéresse, c'est mon équipe et la manière

avec laquelle nous allons aborder ce rendez-vous. Nous allons mettre tous les moyens nécessaires pour remporter notre première victoire de la saison pour retrouver la confiance", a indiqué l'entraîneur nahdiste, Remane. Côté effectif, le staff technique du Nasria s'est réjoui de récupérer les deux milieux de terrain Boussemaha et Chehati qui ont eu le feu vert du staff médical pour reprendre la compétition officielle. Les deux joueurs sont prêts pour le match d'aujourd'hui face à l'Entente.

En revanche, le défenseur Imad Eddine Azzi est toujours sanctionné par la direction. Ce joueur s'entraîne avec l'équipe réserve avant de réintégrer l'équipe première, éventuellement après ce match.

En face, l'ES Sétif ne compte pas se présenter du côté de Soustara dans la peau d'un vaincu expiatoire. Le club, qui a enregistré l'arrivée d'un nouveau président, en l'occurrence Fahd Halfaya, semble tourner la page. Le club a réussi d'ailleurs à remporter sa première victoire de la saison face au NC Magra.

Certes, l'adversaire est loin d'être une référence, mais cette victoire a permis aux joueurs de retrouver une certaine confiance. Désormais, le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux tentera de confirmer pour se mettre à l'abri. L'entraîneur du club

Kheïredine Madoui est appelé à trouver la bonne formule qui permettra à son équipe de réussir son test face au Nasria. "Nous avons bien profité de cet arrêt pour corriger certaines lacunes que nous avons constatées durant les quatre premiers matches du Championnat. L'essentiel du travail se fait aux entraînements. Nous essayons à chaque fois d'améliorer notre niveau technique", a indiqué l'entraîneur ententiste Madoui.

Parlant de ce match face au NAHD, l'entraîneur reconnaît la difficulté de la mission de son équipe, mais confirme qu'ils feront de leur mieux pour revenir avec un bon exploit. "Une rencontre que nous allons aborder avec la ferme intention d'obtenir un résultat positif. Nous sommes conscients des difficultés face à un adversaire qui cherche sa première victoire.

Il faudra sortir un grand match pour réussir une bonne performance. Je pense que nous avons les moyens nécessaires pour négocier une belle performance et rester du coup sur cette dynamique", a-t-il déclaré.

Côté effectif, le technicien Madoui est appelé à composer son onze rentrant sans les services de Youcef Laouafi. Ce dernier a contracté une blessure lors d'un match amical.

M. S.

LIGUE 2 – 5E JOURNÉE

L'O Médéa seul aux commandes

L'Olympique de Médéa a pris seul les commandes du Championnat national de Ligue 2, à la faveur de sa précieuse victoire acquise à domicile face au DRB Tadjenanet (2-0), co-leader, ce samedi à l'occasion de la 5e journée. Stoppée dans son élan lors de la précédente journée, suite à sa défaite concédée face à l'AS Khroub (2-0), l'OM a repris sa marche en avant de fort belle manière. Hôte du DRB Tadjenanet, la formation du Titteri a pu compter sur son meilleur canonier, El Ghomari (48', 90+3), pour renouer avec la victoire et par la

même occasion s'emparer seule de la première place au classement (12 pts). En effet, le RC Arbaâ, autre co-leader, n'a pas réussi à se ressaisir lui aussi. Ezzerga a été dominé chez elle par l'AS Khroub (1-3), à la grande surprise générale.

Cette défaite fait également les affaires du RC Relizane et du WA Tlemcen, tombeurs du MO Béjaïa (1-0) et de l'ASM Oran (2-0). Grâce à ces victoires, le RCR et le WAT montent sur le podium et se partagent la seconde place avec 10 unités chacun. Dans la seconde partie du tableau,

l'OM Arzew a réussi à enregistrer son premier succès de la saison en disposant de l'USM El Harrach (2-1). En revanche, rien ne va plus pour le trio du bas du classement composé de l'USMH, de la JSM Béjaïa et de l'Amel Boussaâda. Les compagnons d'infortune enchaînent les contre-performances et n'arrivent toujours pas à gagner.

Les Harrachis ont été battus par l'OMA, la JSMB est tombée à la maison, battue par la JSM Skikda (1-2), alors que l'AB a été tenue en échec par le MC Saïda (0-0).

CHAN 2020 – QUALIFICATIONS : ALGÉRIE-MAROC (0-0) Les Verts tenus en échec

La sélection nationale de football a été accrochée par son homologue marocaine (0-0) à l'occasion de la manche aller des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2020), jouée ce samedi soir au stade Mustapha-Tchaker (Blida). Face au tenant du titre, les Verts pouvaient aspirer à un meilleur résultat. La bande à Batelli a été la plus entreprenante, notamment en première période, sans toutefois parvenir à trouver la brèche dans la défense marocaine.

En dépit de ce résultat, les chances algériennes demeurent intactes. Les camarades de Bendebka doivent se ressaisir lors de la manche retour de ce derby maghrébin qui aura lieu le 18 octobre prochain au Maroc.

ITALIE Bennacer absent pour la 2e fois de suite

L'international algérien Ismaël Bennacer n'a pas pris part au derby de la ville de Milan Madonnina face à l'Inter de Milan pour le compte de la 4e journée du Calcio italien, où son équipe a perdu sur le score de 2-0. Pour la seconde fois de suite, l'entraîneur Marco Giampaolo lui a préféré Biglia dans l'entre-jeu « milanista », puisque lors de la dernière journée face à Helas Verone sur le terrain de ce dernier, l'ex-milieu de terrain d'Empoli est resté également sur le banc. Bennacer n'a joué finalement depuis le début de saison en championnat qu'une seule fois en tant que titulaire : c'était lors de la deuxième journée face à Brescia (1-0) et a disputé 17 minutes pour son premier match avec le Milan AC contre l'Udinese (défaite 1-0). Rappelons que le Milan AC et après sa défaite dans le derby pointe à la 9e place avec six points au compteur.

TOUR DE CHINE II (3E ÉTAPE) Youcef Reguigui n'est plus leader

Youcef Reguigui n'est plus leader du tour cycliste international de Chine II. L'Algérien a perdu son maillot jaune à l'issue de la 3e étape remportée ce samedi par le Costaricain Kevin Rivera.

Après un bon début de compétition, marqué par deux podiums et un maillot jaune, Reguigui a marqué le pas ce samedi en terminant à la 17e position de cette avant-dernière étape disputée entre Mingshan et Mengding Mountain sur un tracé long de 104.7k. Le dernier mot de cette 3e course est revenu au Costaricain Kevin Rivera. Le coureur de la formation italienne de Androni Giocattoli-Sidermec a bouclé l'étape en 2:36:33. Il a devancé le Chinois Xianjing Lyu (2:36:37) et le Portugais José Fernandes (2:36:37).

Au classement général, le maillot jaune quitte les épaules de l'Algérien pour atterrir sur celles du Chinois Xianjing Lyu (8:40:43). Ce dernier compte une seconde d'avance sur le Portugais José Fernandes (8:40:44) et 15 secondes sur le vainqueur du jour (8:40:58).

Pour sa part, Reguigui rétrograde à la 11e position avec 1 minute et 21 secondes de retard sur le nouveau leader.

La 4e et dernière étape aura lieu ce dimanche à Mingshan sous forme de circuit fermé. Les 115 participants encore en lice doivent effectuer 9 tours pour boucler 91.2 km.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Cinquième édition, 2019

« Les vertus du dialogue »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2019, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2019.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2018 - 2019.

Thème du concours: « Les vertus du dialogue »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2019.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Cuisine

Beignets de pommes de terre



Ingédients

1kg de pommes de terre
2 c. à soupe de farine
4 oeufs

Ail râpé

Persil haché

Préparation

Râper les pommes de terre comme pour des carottes par exemple. Ajouter la farine, les œufs, le persil et l'ail, et mélanger. Faire chauffer dans une poêle de l'huile (assez pour que baignent les pommes de terre râpées), plonger dans la friture chaude une c. à soupe de ce mélange. Bien aplatir et faire cuire comme des petites galettes, servir avec une salade.

Biscuits aux raisins secs et amandes



Ingédients

70 g de farine

50 g de beurre

2 oeufs

1 c. à soupe de sucre en poudre

1 c. à soupe de raisins secs

2 c. à soupe d'amandes effilées

1 verre à thé d'eau

50 g de chocolat noir

Préparation

Faire gonfler les raisins secs dans un bol d'eau tiède, les sécher avec un linge propre et les couper en petits morceaux.

Mettre dans une casserole, l'eau, le beurre et le sucre, porter à ébullition. Incorporer hors du feu la farine, remuer avec une spatule en bois jusqu'à ce que le mélange forme une pâte épaisse. Remettre sur le feu et dessécher la pâte à feu doux jusqu'à ce qu'elle devient ne grasse et se détache de la spatule. Retirer du feu et incorporer les œufs entiers un par un en attendant que la pâte ait complètement absorbé le premier pour incorporer le suivant, incorporer délicatement les amandes effilées et les petits morceaux de raisins secs.

Remplir une poche à douille avec la pâte et dresser la pâte en forme de boulettes sur une plaque. Faire cuire dans un four préchauffé à 200°C pendant 20 minutes. A la sortie du four, les garnir avec le chocolat fondu.

SOINS ET BEAUTE

Chouchoutez votre cou

Les soins du cou prolongent ceux du visage et du buste, et pour rester ferme et gracieux, votre cou exige des gestes quotidiens et des produits dédiés qui garantiront sa fermeté.

Commencer les soins tôt

Votre cou est fragile, peu musclé, et n'est pas très protégé contre le vieillissement. Les soins doivent donc commencer très tôt, à partir de 30 ans, en utilisant des crèmes très hydratantes. Après 40 ans, il faut appliquer matin et soir des crèmes régénérantes et raffermissantes.

Pour raffermir l'ovale du visage

Parmi les soins du cou, le gommage n'est pas le plus pratiqué, pourtant quand vous faites un gommage pour votre visage, étendez-le à tout le cou. Le gommage purifie la peau en éliminant les cellules mortes. Il stimule le renouvellement des cellules et

redonne à la peau son éclat. Vous pouvez le pratiquer une à deux fois par semaine.

Après le gommage, comme pour le visage, appliquez un masque hydratant ou anti-rides afin de donner plus d'éclat à votre peau.

Quelques trucs pour la beauté du cou

Si vous êtes une adepte des massages, ne vous privez pas d'utiliser l'huile d'avocat pour les soins du cou, en massant du dessous du menton au bas du cou. C'est un excellent antirides, recommandé aussi pour les peaux très sèches. Pour tonifier les muscles et la peau du cou, prononcez régulièrement en exagérant : A, E, I, O, U, Y et XO.

Notre conseil

La peau du cou est très sensible, et il peut arriver qu'elle réagisse par des manifestations d'eczéma. Cela peut être lié à un collier en nickel, un parfum ou à la texture d'un vêtement. Une visite chez le dermatologue vous permettra de traiter efficacement ce problème.



BON LIT, BON SOMMEIL

Bien choisir et entretenir sa literie



notre hygiène de vie. En effet, si on dort mal, les répercussions ne se font pas attendre au niveau de la santé : mal de dos, courbatures, stress et fatigue guettent les dormeurs qui s'obstinent à garder une literie non adéquate ou trop vieille. Ainsi, selon une enquête réalisée en 2006 par l'Association pour la promotion de la literie (APL), les personnes qui dorment sur des matelas de plus de 10 ans se réveillent plus souvent que les autres (57 % contre 44 %) et ont souvent mal au dos (41 % contre 28 %). Ainsi, la literie est perçue comme un élément déterminant sur la qualité du sommeil mais également sur la santé : sommeil plus réparateur, gain sur la durée du sommeil, moins de périodes d'éveils, soulagement des douleurs aux vertèbres.

Le matelas : moelleux et ferme à la fois

L'idéal est de choisir un matelas ni trop mou, ni trop ferme, et surtout de l'essayer avant de l'acheter.

Astuce : si votre coude s'enfonce, il faut choisir une literie plus ferme.

Son garnissage est tout aussi important. Il détermine son confort : un matelas

ferme peut avoir un garnissage moelleux. Il en existe une grande diversité :

En mousse : économique, mais un usage limité dans le temps. La densité est exprimée en kg/m³. Pour un soutien correct, une densité comprise entre 30 et 55 kg/m³ est idéale. La combinaison avec un sommier à lattes est indiquée.

A ressorts : confortables, aérés, mais bruyants en bas de gamme et très lourds en haut de gamme. Ce type de matelas est compatible avec des sommiers à ressort ou à lattes.

Un matelas en laine

C'est le plus traditionnel. Il complète chez nous la dot de la mariée. On le garde toute sa vie ; il suffit de le refaire tous les 10 ans environ.

Un entretien régulier indispensable

Quelques gestes basiques sont nécessaires pour conserver sa literie en bon état. Ainsi, il faut retourner son matelas tous les trois ou six mois, le protéger avec une housse, l'aérer régulièrement, et le débarrasser des poussières qui auraient pu s'y nicher en le battant au grand air.

Vous avez mal au dos ? Vous souffrez d'insomnies ou vous vous réveillez fatigué le matin ? C'est peut-être dû à un mauvais lit. Car qui «dit bon lit dit bon sommeil».

Un investissement essentiel pour la santé

La literie joue un rôle primordial dans

Trucs et astuces

Entretien d'un évier en inox



Pour lui rendre son brillant, frottez-le avec un chiffon imbibé de quelques gouttes d'huile d'olive. Quand aux taches provoquées notamment par le sel, éliminez-les avec un tampon trempé de jus de citron.

Nettoyer son four



Vous aurez besoin d'une eau ammoniacquée à 20 %, de lait, et de poudre à récurer. Appliquez dans votre four ce mélange à l'aide d'une éponge. Laissez agir 2 heures. Grattez ensuite avec un tampon abrasif et rincez.

Nettoyer le joint du frigo



Appliquez du dentifrice tout au long du joint de votre réfrigérateur. Frottez ensuite à l'aide d'une brosse à dents, rincez et séchez avec un chiffon.

Plaque vitrocéramique



Nettoyez-la régulièrement lorsqu'elle est tiède avec une éponge humide. Les salissures incrustées s'enlèvent avec un racloir à lame de rasoir. N'utilisez pas de tampon abrasif.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3782

sanction harmo- nieuse- ment	↓	serres fleuries zones du globe	↓	d'une façon affreuse avouerait	↓	abattis haute classe	↓	abandon- nerais ton poste mais oui	↓	recueils d'erreurs	↓	pièce de proue plat viet- namien	↓			
parlais du nez précipi- terais	→									il éclate après bis petits cahiers	→					
feuillet- terait	→					bientôt obèse	→	coupa le sommets	→			agence de Kourou	↓			
mouffles	↓					pillage	↓	classée unirais encore une fois	→							
escorte	→					lieux de combats mâts de l'arrière	→						petites effigies	↓		
insipide	↓			feras trempes	→											
essayer	→			voltages	↓			porteurs de voiles roue à gorge	→							
mamelle	↓		enva- hissais	→								posses- sif	→	allure	↓	
bébés réputés têtus	↓	complets habitants du désert	↓	désir	↓					suprême habileté	→	ventilées	→			
						mois du muquet étain du chimiste	→			poitrine	↓					
unifie- raient	↓	navire de guerre services de garde	↓					muse pièce du harna- chement	→	récepteur scènes riolotes	↓					
le néant absolu durée d' existence	↓					n'avance pas dépassa la mesure	→							fabriquer	↓	
				siège de société	→	thymus du veau rassem- blé	→			transpire	↓					
fabrique de cadres glissée	↓			chérir	↓	destruc- tion sodium au labo	↓			fleuve de Sibérie	↓	initiales nazies possé- dés	→			
								obtem- père groupe de grains	→	soyez hardis	→				temps de géologue	↓
nourris- son	↓	bicoques	→							paque de canard cri d'entêté	↓					
		ingurgité	↓			son premier est une fête	→	conce- voir	→							
sport de vaques ou de neige	→					une des Baléares	→					deuxième de gamme	↓			

SUDOKU

N°3782

SOLUTION SUDOKU

N°3781

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3781

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

■	F	■	P	■	P	■	F	■	P	■	V	■	E
■	D	■	E	■	F	■	I	■	N	■	I	■	T
■	C	■	A	■	P	■	I	■	T	■	A	■	L
■	P	■	O	■	L	■	A	■	R	■	I	■	S
■	N	■	A	■	I	■	V	■	E	■	T	■	E
■	E	■	D	■	I	■	T	■	A	■	A	■	E
■	A	■	S	■	N	■	A	■	R	■	R	■	E
■	S	■	T	■	E	■	W	■	A	■	R	■	D
■	I	■	A	■	S	■	T	■	E	■	R	■	I
■	F	■	O	■	R	■	T	■	S	■	U	■	M
■	N	■	O	■	T	■	E	■	R	■	E	■	A
■	E	■	S	■	T	■	E	■	S	■	T	■	S
■	A	■	R	■	A	■	S	■	O	■	S	■	A
■	M	■	O	■	T	■	E	■	T	■	A	■	L
■	T	■	I	■	T	■	I	■	L	■	L	■	E
■	R	■	E	■	V	■	I	■	S	■	E	■	E
■	R	■	E	■	V	■	E	■	Z	■	F	■	I
■	M	■	I	■	S	■	E	■	R	■	A	■	B
■	O	■	S	■	A	■	R	■	D	■	A	■	N
■	O	■	N	■	C	■	I	■	D	■	P	■	T
■	S	■	I	■	R	■	T	■	A	■	K	■	I
■	C	■	A	■	R	■	A	■	T	■		■	

Une météorite sibérienne révèle un nouveau minéral jamais vu sur Terre !

Une météorite retrouvée en 2016 en Russie, contient un minéral extraterrestre jusqu'alors inconnu.

Lorsque des chercheurs d'or en Russie collectaient la pierre jaunâtre en 2016, ils pensaient qu'elle pourrait contenir un métal précieux. Mais ce qu'elle a révélé est en fait beaucoup plus rare. La roche vient de l'espace, et contient un nouveau minéral jamais vu auparavant.

Il n'a pas encore été officiellement documenté, mais les scientifiques l'ont baptisé "uakitite", d'après la région d'Uakit en Sibérie, où la météorite est tombée. Les géologues de l'université fédérale de l'Oural, de l'université d'État de Novossibirsk et de l'Institut géologique de l'Académie russe des sciences ont récemment dévoilé leur découverte lors de la réunion annuelle de la Société météorologique à Moscou. Les inclusions du nouveau minéral dans la météorite Uakit sont microscopiques. La météorite est en effet principalement constituée de fer – 98 % de



kamacite, un alliage fer-nickel contenant au moins 90 % de fer. Le reste se constitue de plus d'une douzaine de minéraux, dont la plupart ne sont connus que pour se former dans l'espace. Et la composition est telle que ces minéraux ont dû se former dans des condi-

tions extrêmement chaudes – plus de 1 000°C. Et puis il y a l'uakitite. Ses inclusions ne mesureraient que 5 micromètres. À titre de référence, le cheveu humain moyen a un diamètre de 99 micromètres. Ces petits morceaux de minéraux sont donc minuscules,

trop pour une analyse directe. "Malheureusement, nous n'avons pas réussi à obtenir toutes les propriétés physiques et optiques de l'uakitite en raison des très petites tailles des grains", notent les chercheurs. Mais ils ne sont pas non plus revenus bredouilles.

Une dureté de 9-10 sur l'échelle de Mohs

Les scientifiques expliquent en effet avoir pu déterminer que l'uakitite présentait des similitudes structurelles communes avec deux autres minéraux : la carlsbergite et l'osbornite. Forés dans l'espace, ils sont tous les deux des nitrures contenant de l'azote. Les géologues ont également pu utiliser une technique appelée diffraction par rétrodiffusion d'électrons pour obtenir des données structurales sur trois des cristaux d'uakitite. Il en ressort que le minéral présente une dureté de 9-10 sur l'échelle de Mohs. Seul le diamant fait mieux.

L'échelle de Mohs fut inventée en 1812 par le minéralogiste allemand Friedrich Mohs afin de mesurer la dureté des minéraux. Elle est basée sur dix minéraux facilement disponibles.

Comme c'est une échelle ordinale, on doit procéder par comparaison (capacité de l'un à rayer l'autre) avec deux autres minéraux dont on connaît déjà la dureté. Cette échelle n'est ni linéaire ni logarithmique.

Les ultrasons anti-moustiques diffusés sur YouTube fonctionnent-ils vraiment ?



Avec l'été, les moustiques prolifèrent et vous trouvez les solutions contre ces insectes dérangeants ne sont pas efficaces ? Que dire des ultrasons anti-moustiques ? Les éloignent-ils réellement ?

Certaines chaînes YouTube proposent de très longs enregistrements, qui une fois mis bout à bout au sein d'une playlist peuvent durer plusieurs jours, voire même une semaine ! Évidemment, cette solution paraît trop simple pour réellement fonctionner... mais qu'en pense la Science ? Thierry Aubin, bio-acousticien et directeur de recherche au CNRS, a été interrogé par France Info dans un article du 19 juillet 2018. Selon l'expert, les vidéos diffusant des ultrasons anti-moustiques sur YouTube sont inefficaces, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, au moment d'être publiées sur la plateforme, les vidéos subissent plusieurs compressions. Par ailleurs, les enceintes d'ordinateur (ou de smartphone) ne peuvent absolument pas diffuser des ultrasons. En effet, la plupart des appareils sont conçus pour correspondre avec les capacités auditives humaines, c'est-à-dire entre 20Hz et 20KHz.

"Même des enceintes de bonne qualité ne diffuseront pas correctement des ultra-

sons", a déclaré Thierry Aubin.

Les ultrasons n'ont jamais fait leurs preuves contre les moustiques

La dernière raison est sûrement la plus déconcertante pour les personnes ayant réellement cru que les vidéos disponibles sur YouTube pouvaient régler leur problème de moustique. En effet, les ultrasons n'ont jamais fait leurs preuves comme répulsif contre les insectes. Et pourtant, il existe de nombreux dispositifs déclinés en prises anti-moustique, télécommandes, bracelets à mettre au poignet ou encore porte-clés.

Thierry Aubin a même évoqué les petits boîtiers à ultrasons commercialisés promettant un éloignement des moustiques, qui ont fait l'objet d'un intérêt scientifique. Mais là encore, "toutes les publications sont unanimes : ces systèmes d'ultrasons n'ont pas fait leurs preuves scientifiquement" selon le chercheur.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

IMPERMÉABILISATION DES VÊTEMENTS

Inventeur : François Fresneau de La Gataudière Date : 1747 Lieu : France

Le procédé d'imperméabilisation des tissus par adjonction d'une matière obtenue par dissolution du caoutchouc dans un solvant (du naphte porté à ébullition) constitue la dernière étape de l'apprêtage des textiles. C'est un processus additif, car l'on ajoute aux textiles des substances qui modifient leurs caractéristiques spécifiques.



ARMAGEDDON



21h00



En seulement quelques minutes, une impressionnante pluie de météorites détruit la ville de New York, par un beau matin ensoleillé. Immédiatement convoqués, les spécialistes de la Nasa sont formels : ces gros cailloux venus de l'espace ne sont que les signes avant-coureurs de la fin du monde. Un astéroïde de la taille du Texas fonce à toute allure vers la planète. La seule solution : faire exploser le géocroiseur en envoyant une équipe de risque-tout y poser une bombe atomique. Harry Stamper, spécialiste mondial du forage, est choisi pour cette mission de la dernière chance. Toute son équipe, une bande d'aventuriers, lui emboîte le pas

JASON BOURNE



21h00



Alors qu'il se repose à la frontière entre la Grèce et la Macédoine, Jason Bourne est arraché de sa retraite par l'activation d'un nouveau programme. Celui-ci, développé par une infrastructure globale en réseau, est aussi rapide que flexible, beaucoup plus sophistiqué et pervers que tout ce qu'il avait pu affronter jusqu'à présent... et il dépasse les prérogatives d'un simple gouvernement. Le but ultime de cette structure ramifiée est d'instrumentaliser la terreur, par le biais d'Internet, afin de fomenter des insurrections

A L'INTÉRIEUR



21h00



Angèle a enfin trouvé le journal intime d'Ana et est persuadée que la vérité s'y cache. Mais le journal ayant séjourné dans l'eau, il est aux trois quarts illisible. Il va lui falloir du temps pour le déchiffrer. Les patients sont de plus en plus agités, ils ont peur que l'assassin ne recommence. Rosa, la voyante, l'a prédit, mais Angèle ne sait plus qui croire. Déjà troublée par Ana qui ne cesse de lui apparaître, elle est aussi déstabilisée par le beau Simon, un patient schizophrène au charme dévastateur, qui a tenté de l'embrasser

1939, LA FRANCE ENTRE EN GUERRE



21h00



A l'occasion des 70 ans de l'entrée de la France dans la Seconde Guerre mondiale, France 3 propose un film exceptionnel. Ce documentaire revient sur un traumatisme français : l'effondrement de 1940 face à Hitler, en quelques semaines seulement, à l'issue de neuf longs mois d'un face à face entre la France et l'Allemagne. Que s'est-il vraiment passé pendant ces mois de la « drôle de guerre » ? Cette page de l'Histoire de France reste une blessure indélébile, un événement tabou, que ce film éclaire d'un jour nouveau. Le documentaire d'Antoine Vitkine raconte, à hauteur d'homme, comment les Français ont vécu ces mois parmi les plus décisifs et les plus sombres de l'Histoire de France

LA SELECTION
DU MIDI LIBREAGUIRRE,
LA COLÈRE DE DIEU

21h00



En 1560, un corps expéditionnaire espagnol d'un millier d'hommes quitte les Andes péruviennes pour l'Amazonie. Objectif : le fabuleux empire de l'Eldorado. Mais la zone est marécageuse et les hommes commencent à être décimés par les fièvres. Le chef Don Pedro de Ursua et son commandant en second, Don Lope de Aguirre, partent bientôt sur un affluent de l'Amazone. Les conquistadors disposent d'une quarantaine d'hommes, répartis sur trois radeaux. Si leur mission officielle est de trouver des vivres et un itinéraire, Aguirre a une autre idée en tête : il veut découvrir tout seul le fabuleux pays de l'or, devenir l'égal d'un Cortés et fonder une dynastie

EN QUÊTE D'UNE
NOUVELLE TERRE

21h00



L'avenir de l'humanité passerait par la colonisation d'autres planètes. Le physicien de renommée mondiale Stephen Hawking envisageait cette option. Mais comment identifier une planète habitable ? Comment la rejoindre et s'y installer durablement ? Les astrophysiciens, les ingénieurs, les astronautes et les biologistes les plus distingués et les plus créatifs consacrent déjà toute leur énergie à ce projet fou. Deux éminents scientifiques, Danielle George et Christophe Galfard, vont parcourir le monde pour aller à la rencontre de ceux qui transforment la vision de Stephen Hawking en réalité. Coloniser un autre monde sera la plus grande aventure jamais entreprise par l'humanité

L'AMOUR
EST DANS LE PRÉ

21h00



Après avoir découvert les courriers de 6 premiers agriculteurs, la correspondance amoureuse se poursuit cette semaine avec les 7 derniers célibataires de cette 14e promotion. De longues semaines après s'être courageusement dévoilés à Karine Le Marchand, Sandrine, Charles-Henri, Francis, Dédette, Yves, Jean-Michel et François le Vendéen sont enfin dans le vif du sujet, prêts à découvrir si leur cri du cœur a été entendu. De nombreux admirateurs et admiratrices se sont donné beaucoup de mal dans la perspective de décrocher un rendez-vous galant. Courtisée par près d'une cinquantaine de jeunes hommes, Sandrine est celle qui comptabilise cette année le plus grand nombre de courriers

NEW YORK, UNITÉ
SPÉCIALE

21h00



En rentrant chez elle, une jeune femme trouve un adolescent complètement saoul, Hunter, qui dort nu dans son lit. Elle soutient qu'il voulait la violer car il transportait un couteau et des collants dans son sac. Stabler enferme Hunter dans une pièce en attendant l'arrivée de sa mère. Hunter se met alors à hurler que l'inspecteur lui a mis la main dans le pantalon. Les accusations remontent au lieutenant Tucker, de l'inspection des services, ennemi de longue date d'Elliot, qui apprend peu après que la substitut a proposé un accord clément au suspect en échange du retrait de sa plainte. Il perturbe alors l'audience du tribunal, à l'issue de laquelle Hunter est relâché...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MEGHAN MARKLE ET HARRY

DE MARIAGE À ROME : LOOK DE SOIRÉE ET COMPLICITÉ



Malgré un agenda de rentrée chargé, la duchesse de Sussex ne pouvait manquer le mariage de son amie Misha Nonoo. Le 20 septembre 2019, la styliste a célébré son union avec Michael Hess en grande pompe à Rome. Meghan Markle et Harry, Katy Perry et Orlando Bloom, ou encore Ivanka Trump étaient de la partie.



BEYONCÉ

DE JOLIES PHOTOS DE FAMILLE AVEC LES JUMEAUX RUMI ET SIR DÉVOILÉES

Après avoir soufflé ses 38 bougies en début de mois, Beyoncé s'est plongée dans son album photo de l'année passée. Sur son site officiel, la chanteuse a partagé avec ses fans divers clichés de moments marquants, y compris avec ses trois enfants : Blue Ivy, Sir et Carter.



LETIZIA D'ESPAGNE

ELLE TERMINE LA SEMAINE À BURGOS, DANS L'UNE DE SES ROBES SANDRO

La reine Letizia d'Espagne, portant l'une de ses robes Sandro, a terminé sa semaine royale, ce vendredi à Burgos, par un engagement en lien avec les maladies rares, sujet qui lui tient particulièrement à cœur.

Fadjr	05h10
Dohr	12h40
Asr	16h07
Maghreb	18h47
Icha	20h05

MOURAD PREURE :

LE MARCHÉ PÉTROLIER "ÉQUILIBRÉ, MAIS INCERTAIN"

L'attaque des installations de brut saoudiennes a fortement impacté le marché, occasionnant une hausse du prix du baril de plus de 10 %. Mesurant l'ampleur des dégâts occasionnés, l'expert en Énergie, Mourad Preure estime, malgré tout, que le marché mondial est resté "équilibré".

S'exprimant dans l'émission *l'Invité de la rédaction*, celui-ci note qu'en plus de la déclaration de Trump annonçant le déstockage de réserves américaines de brut, "l'Arabie saoudite est capable de supporter, dans l'immédiat, le choc avec ses stocks de 35 jours et ses capacités inutilisées de 2 millions de barils/jour". Toutefois, nuance l'expert, "le recours aux stocks stratégiques et les difficultés de Ryad à remettre en marche ses installations objets d'attaques, va peser sur le marché. Le marché intègre aujourd'hui cette forte incertitude", affirme-t-il, prédisant qu'une "perte de production va se traduire par une hausse des prix" lesquels devraient à coup sûr "stimuler le gaz de schiste".

Le marché national a besoin d'une stabilité de la législation

Revenant sur le marché énergétique national, l'invité de la Chaîne 3 déplore, encore une fois, le changement permanent de législation qui, non seulement, fait fuir les leaders pétroliers mondiaux, pénalisant Sonatrach. Il plaide en faveur d'une législation stable, ouvrant la voie à une association de cette compagnie avec des partenaires leaders. "La puissance pétrolière de l'Algérie ne doit pas être perçue dans le niveau de ses réserves ou de sa production, mais dans la puissance de Sonatrach", insiste M. Preure qui appelle au "renforcement de cette dernière afin, dit-il, qu'elle puisse monter en puissance et attirer à elle des leaders avec lesquels elle puisse partager les risques". Contrairement au pessimisme ambiant vis-à-vis des réserves algériennes de pétrole, l'intervenant se montre optimiste. "Les réserves de l'Algérie, rappelle-t-il, sont estimées à 12 milliards de barils. Rien que celle de Hassi Messaoud, ajoute-t-il, elles sont de l'ordre de 50 milliards de barils et nous n'en avons soutiré que 15 % avec un taux de récupération de 26 à 27 %" Pour lui, "si on arrive à augmenter les taux de récupération, on en aura pour des décennies de production".



UNIVERSITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE DU MAGHREB

ORAN ABRIERA PROCHAINEMENT LA 7^e ÉDITION

La 7^e session de l'Université de santé publique du Maghreb (USPM) se tiendra du 28 septembre au 3 octobre prochains à Oran, en présence de plus de 100 participants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Cette session est co-organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC-Oran), en partenariat avec les facultés de médecine d'Oran et de Tlemcen, et avec le soutien du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA). Cette rencontre permettra de débattre des questions de santé publique, à travers des thématiques portant sur les politiques et systèmes de santé et de protection sociale, sur les soins (organisation, accès, coûts), la santé des femmes, celle des jeunes, et plus large-

ment, la place de la santé dans la société et face aux défis du développement des pays du Maghreb, dans le contexte de la mondialisation. Cette édition s'appuie sur l'équipe de recherche domiciliée au CRASC (Inégalités Sociales de santé et prise en charge médicale des patients), dont les membres participent depuis 2013 aux sessions de l'USPM. Selon les organisateurs, cette manifestation sera une opportunité de rapprochement, un lieu de rencontres et un moment privilégié d'échanges, de questionnements et de réflexions sur les enjeux scientifiques, économiques, sociaux et éthiques autour de ces thématiques prioritaires de santé publique. En effet, les thèmes de santé publique abordés par l'USPM permettront aux jeunes chercheurs

algériens d'enrichir leurs connaissances et de se confronter à leurs confrères et praticiens des pays du Maghreb, et de renforcer leurs capacités en méthodologie, dans la vision de recherche, utile à la promotion de la santé. La manifestation s'organisera autour d'une thématique centrale et commune en l'occurrence "Améliorer l'accès aux soins essentiels pour tous, une nécessité et une urgence". Plusieurs sous-thèmes déboucheront de ce thème principal dont "Santé et développement : levier économique et droit pour tous", "Santé et protection sociale", "Santé de la mère et de l'enfant" et "Santé, médicaments, coûts et risques". Cinq sessions de cette université ont eu lieu en Tunisie et la sixième au Maroc.

DANS PLUSIEURS WILAYAS

DES QUANTITÉS DE DROGUE ET DE PSYCHOTROPES SAISIES

Des quantités de drogue et de psychotropes ont été saisies et plusieurs individus interpellés pour divers délits à travers plusieurs wilaya du pays, a indiqué un communiqué de la Gendarmerie nationale. Dans les wilayas d'Oran et Béchar, les gendarmes des groupements territoriaux ont récupéré, lors de l'exécution de patrouilles, 164 comprimés de psychotropes de différentes marques et 2 grammes de kif traité, alors qu'à Batna, 2 individus âgés respectivement de 34 et 35 ans, ont été interpellés à bord d'un véhicule en possession de 93 grammes de kif traité, 176 grammes de bijoux en or non poinçonné et des sommes d'argent de l'ordre de 42 millions de centimes et 1.185 euros. A Tlemcen les gendarmes du groupement territorial ont interpellé, lors d'une patrouille dans la commune de Remchi, 2 individus à bord d'un camion, en possession de 4 fusils de fantasia, détenus illégalement. A Djelfa, un individu qui voyageait à bord d'un autocar a été interpellé, lors d'un point de contrôle dressé dans la commune d'El-Guedid en possession de 200 grammes de kif traité.

DJEZZY CONFORT

L'OFFRE QUI COUVRE TOUS LES BESOINS DES CLIENTS EXIGEANTS

Djezzy entame la rentrée en force, en offrant encore plus de confort et de flexibilité à ses clients post payés. La gamme "Confort", qui décidément porte bien son nom, devient encore plus généreuse en Giga et minutes. Encore plus de data, plus de crédit en nationale et plus de minutes en international, sans augmentation de prix. L'offre Confort a vraiment été conçue pour les clients qui veulent être tranquilles pendant un mois et ne pas avoir à regarder où ils en sont dans leur consommation. La gamme "Djezzy Confort" se compose en trois forfaits au choix du client comme suit :

- 50 Go d'internet, 2.000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux et internationaux, appels et SMS illimités vers Djezzy, pour seulement 1.500 DA par mois.
- 80 Go d'internet, 4.000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux, 15 minutes vers l'international et appels et SMS illimités vers Djezzy pour 2.000 DA/mois.
- 150 Go d'internet, 6.000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux, 30 minutes vers l'international et appels et SMS illimités vers Djezzy pour 3.000 DA/mois. Les trois forfaits sont disponibles pour tous les clients "Djezzy Confort" anciens et nouveaux, en mode libre et control dans les boutiques et les points de vente agréés de Djezzy à travers le territoire national. Djezzy vous invite à vous connecter sur son site web : www.djezzy.dz ou télécharger l'application Djezzy pour découvrir toutes ses offres.